

QUELLES SONT LES ACTIONS QUE VOUS FAITES (OU SOUHAITERIEZ FAIRE AU NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL OU DANS VOTRE SECTEUR POUR LEVER LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES ADULTES

CE QUE NOUS FAISONS

OBSTACLES

NOUS SOUHAITERIEZ FAIRE

FORMATION DE PROXIMITÉ
CONNAISSANCE DES ACQUIS
COURT
CONSEILS AVEC LEUR POLITIQUE
SUPPORT PDP
LE DROIT AUX T.I.C.

UNE MONOGRAPHIE DE COMMUNAUTIQUE

PORTRAIT D'UNE ORGANISATION QUÉBÉCOISE ORIENTÉE VERS L'APPROPRIATION SOCIALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

SERGE PROULX
NICOLAS LECOMTE

GRUPE DE RECHERCHE SUR LES USAGES ET CULTURES MÉDIATIQUES (GRM)

ALLIANCE CANADIENNE DE RECHERCHE POUR LE RÉSEAUTAGE ET L'INNOVATION COMMUNAUTAIRE (ACRRIC)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
20 JUIN 2005

UNE MONOGRAPHIE DE COMMUNAUTIQUE
PORTRAIT D'UNE ORGANISATION QUÉBÉCOISE ORIENTÉE VERS L'APPROPRIATION SOCIALE DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

© 2006. Communautique.

Cette création est mise à disposition selon le «Contrat Attribution-NonCommercial-NoDerivs2.5 Canada» disponible en ligne <<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/>> ou par courrier postal à Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.

Il est possible de télécharger cette monographie sur le site web de Communautique à l'adresse suivante : <<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/monographie2006-02-20.doc>>.

Remerciements

Les auteurs remercient chaleureusement M. Michel Sénécal, professeur à la Télé-université, pour son aide importante dans la structuration du plan du présent document.

Merci aussi à tous les membres de Communautique, présents et passés, qui nous ont fourni une aide précieuse tout au long de notre recherche.

Nous tenons particulièrement à souligner les contributions de Francine Pelletier et Monique Chartrand qui, grâce à leurs commentaires sur cette monographie, ont permis un approfondissement de notre compréhension du travail de l'organisme. Nous les remercions, ainsi qu'Ariane Pelletier, Roger Charbonneau, Manuel Cisneros et Hugo Gervais, pour le temps consacré aux entrevues.

Communautique tient à remercier les membres de son équipe: Justine Coté, agente de recherche qui a fait les premiers pas de ces travaux; Karine Poirier, coordonnatrice provinciale de l'Initiative Jeunesse du Programme d'accès communautaire pour son immense travail de révision; Ariane Pelletier, directrice adjointe, pour sa participation à toutes les étapes des travaux du Groupe de recherche sur les usages et cultures médiatiques (GRM) et de l'Alliance canadienne de recherche pour le réseautage et l'innovation communautaire (ACCRIC).

La réalisation de cette monographie a été rendue possible grâce au Groupe de recherche sur les usages et cultures médiatiques (GRM), à l'Alliance canadienne de recherche pour le réseautage et l'innovation communautaire (ACCRIC) et au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	V
INTRODUCTION.....	1
1. GENÈSE DE COMMUNAUTIQUE.....	3
1.1 <i>Initiateurs du projet</i>	4
1.2 <i>Mission</i>	8
1.3 <i>Objectifs</i>	9
2. MODE D'ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT.....	10
2.1 <i>Structure administrative</i>	11
2.2 <i>Développement organisationnel</i>	19
2.3 <i>Financement</i>	25
3. CHAMPS D'ACTIVITÉS.....	29
3.1 <i>Formation</i>	30
3.2 <i>Recherche</i>	34
3.3 <i>Représentation publique</i>	43
3.4 <i>Réseautage et support technique</i>	49
4. CONCLUSION.....	55
4.1 <i>Synthèse</i>	55
4.2 <i>Prospectives</i>	56
4.3 <i>Perspectives pour notre Groupe de recherche</i>	57
BIBLIOGRAPHIE.....	61
ANNEXE.....	65
MEMBRES ACTUELS DE COMMUNAUTIQUE.....	66
ORGANISMES.....	66
INDIVIDUS.....	67

Introduction

Dans le contexte d'un programme de recherche visant à évaluer l'impact des politiques et des programmes gouvernementaux orientés vers l'accès à Internet et l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Québec et au Canada, nous avons choisi de décrire de manière compréhensive l'organisation et le travail de l'organisme québécois *Communautique* depuis ses origines. Avant de présenter le portrait de cet organisme communautaire, une courte mise en situation s'impose.

Depuis le début des années 1980, la présence des technologies de l'information et de la communication - et plus particulièrement d'Internet à partir de 1995 - s'est avérée toujours davantage prégnante en Amérique du Nord, en Europe et dans l'ensemble des sociétés industrielles. Alors que, dès cette époque, de nombreux gouvernements à l'échelle mondiale, tel le gouvernement fédéral canadien, avaient déjà fait de l'implantation des TIC une de leurs priorités, de nombreux débats sociaux ont émergé, surtout dans la décennie suivante, quant aux capacités de changement social effectif que l'on pouvait attendre de ces technologies¹. Certains penseurs optimistes y avaient vu une occasion de revitaliser le tissu social des collectivités, attribuant à ces technologies la capacité de créer de nouvelles formes de liens entre individus (Rheingold, 1993). Elles avaient aussi été considérées comme un vecteur de changement susceptible d'entraîner le passage vers une nouvelle forme d'économie dite *informationnelle*, synonyme de progrès aux dires de ces nouveaux penseurs utopistes. *A contrario*, et simultanément, de nombreux acteurs et groupes sociaux ont questionné les conditions dans lesquelles le passage à cette « société du savoir » – ou encore, à une « économie de l'information » – était envisagé par les gouvernements. N'y avait-il pas là un risque que les soi-disant bienfaits des TIC ne profitent qu'à un certain nombre d'individus ou de groupes déjà privilégiés ? En même temps, plusieurs acteurs sociaux critiques considéraient d'un œil favorable le potentiel démocratique de ces technologies susceptibles de stimuler la participation citoyenne, d'où l'intérêt manifesté par certains groupes communautaires québécois pour l'appropriation sociale des technologies.

L'informatisation des groupes communautaires débute au cours de la deuxième moitié de la décennie 1980, avec l'amorce de la diffusion grand public des micro-ordinateurs et l'avènement des premiers programmes canadiens de financement qui permettent l'acquisition d'équipements et l'organisation de formations. Ces programmes sont toutefois très ciblés, ne considérant pas ou peu l'action communautaire. Au Québec, Internet ne devient vraiment accessible à la population en général qu'au début de la décennie 1990, avec l'ouverture des réseaux techniques, jusque-là réservés d'abord au monde des affaires et de l'éducation, vers des publics élargis. Ainsi, le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), créé en 1988, constituait une infrastructure informatique complètement dédiée au milieu académique. En 1990, le RISQ² se lie avec des fournisseurs d'accès à Internet des États-Unis, marquant l'arrivée d'Internet au Québec. En 1994, on ne comptait encore qu'une poignée de fournisseurs d'accès à Internet à Montréal. Parmi ceux-ci, *Communications accessibles Montréal* (CAM)³ était le seul organisme à but non lucratif (OBNL) à vocation éducative. Par ailleurs, les orientations politiques

¹ Philippe Breton (1997) propose une synthèse des débats qui ont surgi autour de la diffusion massive des TIC dans plusieurs pays, questionnant notamment les implications sociales du nouveau paradigme informationnel.

² Le site web du Réseau d'informations scientifiques du Québec est situé à cette adresse : <<http://www.risq.qc.ca>>.

³ Le site web de Communications accessibles Montréal est situé à cette adresse : <<http://www.cam.org>>.

québécoises et canadiennes concernant les TIC au début de la décennie 1990, étaient essentiellement dirigées vers l'industrie et l'entreprise privée. Au Québec, on constatait un retard important du point de vue de l'accès à Internet par rapport au reste du Canada. Les quelques programmes gouvernementaux québécois de l'époque visaient avant tout le branchement des entreprises et des individus, tandis que le branchement du milieu communautaire n'était pas considéré comme une priorité.

Pourtant, l'un des principaux enjeux sociaux et politiques lié à l'appropriation des technologies demeurait leur démocratisation dans l'ensemble de la société. Pour être capable de bénéficier collectivement de ces technologies, il fallait à la fois rendre accessibles les infrastructures nécessaires, mais aussi posséder l'équipement qui, d'un point de vue individuel, demeurait onéreux. Vers 1995, au Québec, tout un pan du mouvement communautaire et de l'économie sociale se donnait alors pour mission d'aller de l'avant et de s'impliquer dans la lutte contre ce qu'on appelait déjà la « fracture numérique », c'est-à-dire le fossé existant entre d'une part, ceux qui possèdent et utilisent les nouvelles technologies, et d'autre part, les laissés pour compte⁴. Dès lors, la question de l'accès à la nouveauté technologique constitue un point chaud dans les débats politiques. À cette époque, les groupes communautaires défendent le droit d'accès pour tous, y compris les plus démunis, tandis que les gouvernements appuient plutôt des projets provenant majoritairement du secteur privé.

Communautaire, un projet de la Puce communautaire⁵ et de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)⁶ voit le jour en 1995. Ses premières contributions sont clairement d'ordre politique et s'inscrivent dans les débats de l'époque. *Communautaire* souhaitait souligner les disparités au Québec du point de vue de l'accessibilité aux TIC. Les technologies apparaissaient surtout présentes dans les grandes villes (Montréal, Québec), et jusqu'ici réservées à des individus instruits et financièrement à l'aise. Ces inégalités risquaient même de se creuser rapidement étant donné la rapidité du changement technologique en informatique :

L'accès aux équipements, bien qu'important, ne constituera pas le principal obstacle, car les entreprises ont intérêt à élargir cet accès afin de commercialiser leurs produits. Le danger réside davantage dans la création de deux types d'inforoutes: une pour les mieux nantis via le micro-ordinateur offrant toutes les possibilités de communication interactive, et une autre pour la population en général via la télévision et qui sera axée surtout sur la consommation et le divertissement⁷.

En 1996, le gouvernement du Québec organise le Sommet de l'économie et de l'emploi, au cours duquel l'État reconnaît le rôle des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale dans le développement social, politique et économique du Québec. Le soutien du gouvernement à l'économie sociale et au mouvement communautaire apparaît comme une voie prometteuse, une « *invitation à repenser les rapports entre l'État, le marché et la société civile* » en favorisant l'entrepreneuriat collectif (Lévesque, Mendell, 1999). Le projet *Communautaire* fait partie des projets soutenus par le Chantier de l'économie sociale, ce dernier étant l'un des nombreux secteurs d'activités présentés au cours du Sommet de 1996. Le projet *Communautaire* est alors appuyé par la ministre des Communications de l'époque,

⁴ Dans la littérature anglophone, on parle du *Digital Divide* qui sépare les *have* et les *have not*.

⁵ Nous utilisons invariablement la Puce communautaire et la Puce pour désigner cet organisme.

⁶ L'ICÉA avait alors pour nom : Institut Canadien pour l'Éducation des Adultes.

⁷ *L'Inforoute québécoise - Un espace de création, de liberté et de partage*. Mémoire déposé par l'Institut canadien d'éducation des adultes à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'Inforoute québécoise, préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, le 13 septembre 1996.

Madame Louise Beaudoin. Une conférence de presse eut lieu et un communiqué fut diffusé pendant le Sommet afin de confirmer cet appui⁸.

C'est dans ce contexte social et politique que se situe la naissance du projet *Communautaire*. Il va de soi que ce projet trouvera ses bases financières au-delà des programmes fédéraux de financement⁹, et qu'une analyse de l'organisme né de ce projet suppose que l'on considère à la fois les orientations politiques québécoises et fédérales qui ont soutenu son action¹⁰.

Le travail que nous présentons ici est une monographie descriptive dressant un portrait sociologique de *Communautaire*. Nous aborderons cette description compréhensive à partir de trois dimensions d'analyse. Tout d'abord, nous présenterons la genèse de l'organisme en décrivant les origines du projet initial, les partenaires impliqués, la mission et les objectifs déclarés. En second lieu, nous décrirons le mode d'organisation et le fonctionnement de l'organisme, de ses statuts et règlements jusqu'à ses stratégies de développement et ses sources de financement. Enfin, dans un troisième chapitre, nous dresserons un portrait des champs d'activités de *Communautaire* : formation, recherche, représentation publique, réseautage et support technique. Tout au long de ce rapport, nous tenterons de dégager les étapes significatives du développement de l'organisme : sa création et son autonomisation juridique, sa reconnaissance publique et l'atteinte d'une certaine légitimité institutionnelle. Nous concluons cette monographie par une courte description des tendances marquant les orientations futures de l'organisme.

Ce travail fournira aux membres du *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking* (CRACIN) une connaissance approfondie de *Communautaire*, organisme communautaire marqué par l'innovation tant au niveau de son organisation qu'à celui de ses champs d'activités.

1. Genèse de Communautaire

Communautaire est devenu un lieu incontournable du monde communautaire québécois en matière d'accessibilité à l'équipement informatique, de services de formation fournis aux utilisateurs communautaires, mais surtout par son implication sur la scène des débats politiques entourant l'informatisation et la place des TIC dans la société québécoise. *Communautaire* œuvre depuis ses débuts pour la reconnaissance politique du mouvement communautaire et de son influence tant sociale qu'économique. Dans la perspective d'influencer les orientations politiques visant l'accès public aux TIC, *Communautaire* défend l'importance de donner les moyens aux groupes communautaires pour qu'ils puissent s'informatiser de manière

⁸ Source : « La Culture et les Communications au Sommet. Plus de 106 millions de dollars d'investissements et plus de 1 700 emplois annoncés », communiqué du Ministère de la Culture et des Communications, Montréal, le 31 octobre 1996. [Consulté en janvier 2006]
<<http://mcc.quebec.net/qc.ca/sites/Mcc/Communiq.nsf/fbce856602a11b2585256b7200747b25/9c0fac05425a86718525691f005348ba!OpenDocument>>.

⁹ On peut signaler qu'à ce moment, le gouvernement du Québec avait rapatrié le programme de formation de la main d'œuvre, jusqu'alors géré par le gouvernement fédéral (1995).

¹⁰ Cette question du financement fera l'objet d'un second rapport. Dans ce second document, nous présenterons une description détaillée des projets de *Communautaire* ayant été soutenus par les programmes québécois et canadien de subventions. Une analyse des relations entre ces projets subventionnés et les programmes et politiques gouvernementaux, y sera menée, sous l'angle d'un double accommodement des finalités de l'organisme situé à l'interface (parfois contradictoire) d'une offre gouvernementale de programmes de subvention et d'un souci de vouloir répondre à une demande sociocommunautaire.

conséquente. L'organisme, notamment par ses activités novatrices pour le développement de points d'accès publics à Internet, a su démontrer que l'intégration des TIC par les groupes communautaires n'est pas une simple question d'acquisition d'équipements, et que les efforts consentis pour le développement d'une infrastructure technologique ne sont pas suffisants pour assurer une appropriation efficace des TIC par le milieu communautaire. Ces efforts doivent être appuyés par l'investissement de fonds supplémentaires pour assurer un soutien continu aux acteurs et utilisateurs du milieu, sous la forme d'analyses, d'activités de formation et de soutien technique.

Avant d'aborder la description fine des activités de *Communautaire*, nous présentons d'abord un historique de l'organisme. Quelle est l'origine de *Communautaire* ? Qui est à l'origine de ce projet novateur qui a rapidement pris son envol ? Quelle est la mission du projet et quels objectifs spécifiques orientent son action ?

1.1 Initiateurs du projet

Au début de la décennie 1990, le déploiement rapide d'Internet – et son succès quasi instantané au Canada – conduit les gouvernements fédéral et provincial¹¹ à adopter des mesures pour emboîter le pas de ce qu'on appelle déjà la « révolution numérique ». En 1992, un premier Sommet est organisé au Canada par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation et la *Canadian Library Association*. Il y est question, entre autres, du développement de l'accès à l'information pour les Canadiens. Nous en sommes alors aux prémises de ce qui deviendra le projet d'une « société de l'information ». Dès 1994, les gouvernements cherchent à se doter de politiques dont l'objectif est de dynamiser la diffusion des TIC au Québec et au Canada. Plusieurs programmes sont lancés à compter de 1997. Le gouvernement fédéral se pourvoit, la même année, de l'agenda *Connecting Canadians*, tandis qu'au niveau québécois, le gouvernement adopte, en 1998, la Politique québécoise de l'autoroute de l'information.

Comme nous le mentionnons en introduction, c'est en 1995 que naît *Communautaire*, un projet conjoint de la Puce communautaire (représenté par Louise St-Jacques et Roger Charbonneau), et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA - représenté par Lina Trudel et Francine Pelletier). À ce moment, une hétérogénéité existe dans les groupes communautaires, tant au niveau de leurs visions respectives du rôle social des nouvelles technologies que de leurs manières de les intégrer concrètement dans leurs activités. Très peu de groupes québécois utilisent les TIC en 1995, et plusieurs ne saisissent pas encore l'enjeu qu'elles représentent. Or, des expériences de déploiement des TIC par le milieu communautaire avaient été menées antérieurement dans d'autres pays, principalement en Amérique du Nord (notamment : NetAction et APC¹² aux États-Unis). Ces expériences ont largement inspiré les fondateurs du projet *Communautaire*. L'un des enjeux sous-tendant la question de l'appropriation des TIC par les groupes québécois était aussi d'assurer la présence de contenus communautaires francophones sur Internet, ces derniers étant jusqu'ici peu nombreux.

¹¹ Les actions politiques concrètes en matière de technologies (TIC) arrivent presque au même moment dans de nombreux pays industrialisés. Dans de nombreuses sociétés, la transition vers l'informatisation était engagée depuis le début de la décennie 1980, voire fin 1970, à la lumière du potentiel immense que représentait déjà l'informatique et son évolution rapide. L'éclatement du bloc soviétique coïncide avec une explosion des communications dont Internet représente la figure emblématique (voir Breton et Proulx, 2002).

¹² Le site web de Association for Progressive Communications (APC) est situé à cette adresse : <<http://www.apc.org>>.

En 1996, une première enquête de besoins est réalisée auprès des groupes communautaires, à propos de leurs demandes et besoins en matière d'équipements informatiques, de formation et de soutien technique. Il s'agit en même temps de vérifier le réalisme et la faisabilité du projet de création du nouvel organisme. Comme elle a aussi suscité les premières activités de formation aux TIC auprès de plusieurs groupes communautaires au Québec, cette enquête marque concrètement le début des activités de *Communautique*.

Pour mieux saisir l'origine du projet, revenons brièvement sur l'identité et le rôle des deux principaux organismes fondateurs : l'ICÉA¹³ et la Puce communautaire¹⁴. Ce sont ces deux organismes qui, en partenariat, ont mené la recherche de financement et ont inculqué une philosophie spécifique au projet *Communautique*.

1.1.1 La Puce communautaire

La Puce communautaire¹⁵ est un OBNL d'éducation populaire aux technologies (TIC), qui « mène des activités d'animation, de sensibilisation et de formation pour les individus et les groupes, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des jeunes¹⁶ ». La Puce communautaire a été fondée par trois femmes et a commencé ses activités dans le quartier montréalais d'Hochelaga-Maisonneuve. Dès 1983, la Puce communautaire sensibilise les populations de ce quartier aux outils informatiques et à leur utilité potentielle : la mission du groupe est de répondre à l'écart pouvant apparaître entre le développement technologique et les capacités des individus à utiliser cette même technologie. Il s'agissait pour la Puce de vulgariser l'informatique, de la rendre accessible aux personnes des quartiers défavorisés. La population cible était alors principalement composée de femmes issues des milieux populaires¹⁷. L'organisme acquiert, au fur et à mesure de ses interventions, une importante expérience en formation et offre aussi des services de support technique.

Au moment de la création de *Communautique* en 1995, la Puce communautaire a donc plus de dix ans d'expérience. Ce groupe apporte au projet une dimension concrètement ancrée dans la réalité de par sa longue expérience en formation, sa connaissance des milieux défavorisés et ses compétences techniques déjà avancées. C'est en 1984 que la Puce a connu son premier contact avec le travail de conception assistée de l'informatique, concevant et réalisant l'interface usager du projet télématique Agora¹⁸ pour le Groupe de réflexion et d'intervention sur les nouvelles technologies (GRINT)¹⁹. À ce moment, Agora était le seul outil de télématique communautaire au Québec. Par la suite, en 1994, la coopérative de travail « La Puce Ressource Informatique (RI)²⁰ » voit le jour et devient une entreprise d'économie sociale. La Puce RI offre des activités de sensibilisation et de formation à l'informatique ainsi qu'un soutien technique aux

¹³ Le site web de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes est situé à cette adresse : <<http://www.icea.qc.ca>>.

¹⁴ Le site web de la Puce communautaire est situé à cette adresse : <<http://www.puce.qc.ca/>>.

¹⁵ Nous utilisons invariablement la « Puce communautaire » et la « Puce » en référence à cet organisme.

¹⁶ Présentation de la Puce Communautaire sur le site web de Communautique : <<http://www.communautique.qc.ca/questce/puce.html>>.

¹⁷ Serge Proulx, M. Lévesque, D. Sanderson, M.-Bl. Tahon, *La Puce Communautaire. Évaluation sociale d'une expérience d'éducation populaire en informatique*, rapport remis à la Direction du développement scientifique, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, mai 1988, 254 p.

¹⁸ Agora : un projet de l'Association de la Recherche en Communication du Québec (ARCQ - <<http://www.arcq.com/index.htm>>), débuté en 1982.

¹⁹ Cisneros, Manuel, Favreau, Louis. (2000). « De la Puce communautaire à la Puce ressource informatique : une initiative dans le champ des nouvelles technologies », série *Pratiques économiques et sociales*, no 17, 106 p. <<http://www.uqo.ca/crdc-geris/crdc/publications/PES17.rtf>>.

organismes communautaires, tout en visant du même coup la réinsertion au travail de sa clientèle cible.

La Puce est en lien étroit avec le milieu communautaire depuis environ vingt ans. Cette organisation compte un important réseau de partenaires surtout à Montréal, mais aussi dans certaines régions du Québec. Spécialisée dans le transfert de compétences techniques à la population, la Puce s'inscrit comme l'une des plus importantes expérimentations d'éducation populaire en matière de technologies (TIC) au Québec.

1.1.2 L'ICÉA

L'ICÉA a été fondé en 1946. Jusqu'à la fin des années 1960, sa mission est orientée vers la promotion de l'éducation des adultes dans le milieu canadien français. Dans les années 1970, l'ICÉA opte pour une vision plus critique des institutions en place qu'il souhaite participer à démocratiser davantage, et choisit un engagement social envers les milieux défavorisés. Les objectifs de l'ICÉA peuvent se résumer ainsi : éducation plus démocratique ; promotion du rôle des organismes communautaires en éducation ; promotion du rôle éducatif des médias.

L'ICÉA a mené des recherches et a participé à des audiences publiques sur la télévision. L'organisme s'est engagé aussi à promouvoir les radios communautaires. Alors que l'informatique prend progressivement sa place dans les sociétés industrielles, l'ICÉA organise en 1983 un colloque intitulé « Négocier le virage technologique », apportant des mises en garde à l'effet dévastateur que la robotique et la mécanisation des entreprises pourraient avoir sur les travailleurs. L'ICÉA y défend l'idée que la technologie doit avant tout servir à l'épanouissement de la population, non à sa mise à l'écart.

Dans les années 1990, l'ICÉA travaille prioritairement à définir les paramètres d'une politique d'éducation des adultes – problématique ayant cédé progressivement sa place à celle de la « formation continue » plus axée vers l'employabilité²¹ – orientant ses réflexions dans l'optique des États généraux de l'éducation. Le projet *Communautaire* n'est qu'un projet parmi d'autres de l'ICÉA.

Avec l'arrivée d'Internet, l'ICÉA défend le même point de vue, voyant dans les nouvelles technologies un potentiel éducatif certain, tant pour la diffusion que pour le partage des connaissances et de l'information. Les nouvelles technologies ne représentent pas seulement un enjeu économique et compétitif pour les entreprises. Elles doivent être saisies et appropriées dans leur rôle éducatif comme une source d'épanouissement de la population. L'ICÉA se tourne également vers la problématique de la communication dans le contexte des nouveaux médias, faisant la promotion d'une communication à la fois bidirectionnelle et horizontale. L'organisme met sur pied en son sein le « Groupe de travail sur les communications » animé par Lina Trudel. Rapidement, l'ICÉA entrevoit les risques d'exclusion du virage technologique de tout un pan de la population (les plus démunis) en raison du coût du matériel et de l'évolution rapide des habiletés techniques requises pour l'utilisation :

²⁰ *La Puce : Ressource Informatique* (La Puce RI) est une coopérative de travailleurs en informatique, qui s'occupe entre autres de la coordination des formations de la Puce communautaire.

²¹ *Rappel des positions de l'ICÉA sur les grands enjeux en formation continue*, Premier séminaire d'une série de cinq sur « La formation continue et les nouvelles politiques de développement de la main-d'oeuvre et des collectivités régionales et locales », organisés par le Comité des politiques d'éducation des adultes, ICÉA. Séminaire tenu à l'UQÀM, le 23 janvier 1998. Compte rendu de Lina Trudel.

On voyait à cette époque aussi qu'il y avait un risque d'exclusion, c'est à dire qu'une partie de la population pourrait être exclue de ce progrès technologique, à cause bien sûr qu'il faut acheter ces technologies, il faut se former à l'utilisation, et s'il n'y avait pas ces éléments, alors on allait à nouveau vers un modèle de société dans laquelle il y aurait toujours de l'exclusion, des gens qu'on appelait à cette époque les info-riches et les info-pauvres²².

L'organisme en appelle donc à l'adoption d'une politique globale de l'Inforoute au Québec qui protège de l'exclusion technologique une partie importante de la population²³.

La volonté d'inclure toutes les composantes de la population dans la révolution technologique, de « tirer tout le monde vers le haut » avec l'aide des groupes déjà existants, confère au projet *Communautaire* une dimension citoyenne qui ne le quittera pas.

1.1.3 Naissance d'un projet commun

Afin de réduire le fossé entre riches et pauvres en matière de technologies (TIC) et pour utiliser le potentiel éducatif des nouveaux médias, l'ICÉA s'associe avec la Puce communautaire pour faire naître le projet *Communautaire*. La Puce apporte une expertise technique et éducative concrète. Le démarrage du projet est marqué par des expériences pilotes d'implantation des TIC et de formation au sein de groupes communautaires, lesquels se voient dotés d'outils pour transmettre de nouvelles expertises à la population. Il s'agit des premiers points d'accès public à Internet au Québec.

Communautaire se définit comme un projet d'appropriation sociale des nouvelles technologies par les groupes communautaires et par les citoyens potentiellement exclus. La lutte contre l'exclusion sociale grâce à l'éducation non formelle auprès des populations défavorisées constitue la dimension politique pratique du projet. Au départ, le projet s'adresse surtout aux adultes, dans une perspective de réinsertion professionnelle, voire de formation continue. Le projet véhicule ainsi les valeurs sociales et politiques de l'ICÉA en matière d'éducation et de communication, en même temps que l'expertise de la Puce en matière de formation et de soutien technique.

Si l'on regarde le projet *Communautaire*, on va voir que c'est beaucoup la formation, mais c'était plus que ça, c'était aussi une ambition de communication, une ambition du rôle de la société civile, de la démocratisation des médias, de la démocratisation de la communication.²⁴

L'originalité de *Communautaire* vient de ce partenariat, de cet échange d'expertises entre deux organismes aux visées sociales et politiques similaires. D'ailleurs, bien que deux personnes liées à Télé-Québec aient participé aux premières activités du projet²⁵, notamment la première

²² Cisneros, Manuel. Entrevue pour le projet CRACIN. Rencontre avec Nicolas Lecomte, à Montréal, 20 janvier 2005.

²³ ICÉA, « Une nouvelle voie d'expression, de communication et d'apprentissage », mémoire présenté au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans le cadre de la première étape de la consultation sur l'autoroute de l'information, préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, janvier 1995.

²⁴ Cisneros, Manuel. Entrevue pour le projet CRACIN. Rencontre avec Nicolas Lecomte, à Montréal, 20 janvier 2005.

²⁵ Messieurs Gérard Bourbeau et Pierre Jacob, de Télé-Québec, faisaient en même temps partie du Groupe de travail sur les communications de l'ICÉA.

étude de besoins (1997), les deux « parents originaux » du projet *Communautaire* n'en restent pas moins la Puce communautaire et l'ICÉA.

Le projet est issu de deux organismes, c'est pour ça qu'on a deux volets : on a un volet qui est plus réflexion, analyse, plus enjeux sociaux, ça vient de notre père on pourrait dire, l'ICÉA ; notre mère, qui nous a mis au monde, la Puce, c'est plus l'outillage, le côté pratique de la Puce communautaire, qui a finalement eu le même rôle, de rendre accessible l'informatique auprès des populations locales dans les années 1980.

R. Charbonneau, formateur, *Communautaire*, entrevue du 19 janvier 2005.

Aujourd'hui encore, les activités de *Communautaire* reflètent cette double préoccupation: d'une part, participer aux débats sur les TIC et consulter les milieux communautaires ; d'autre part, y mener des activités concrètes de formation et de transfert d'expertises dans une perspective de développement économique et social. Malgré son rôle important dans le déploiement des TIC au Québec, *Communautaire* garde tout de même une vision critique à l'égard des technologies, devant en premier lieu servir la mission des groupes communautaires. À cet égard, la question suivante apparaît centrale dans la vision de *Communautaire* : « Le milieu communautaire québécois est-il réellement intéressé à utiliser pleinement [ces nouveaux outils techniques] pour faciliter la réalisation de ses objectifs?²⁶ ».

À la base, l'ICÉA et la Puce considéraient *Communautaire* comme une expérience d'éducation populaire avec les TIC, un espace de mise en commun pour la reconnaissance de l'action communautaire au sein des programmes gouvernementaux d'accès à Internet. L'expérience a connu un franc succès, tant auprès des groupes communautaires que de la population dans son ensemble. C'est d'abord pour des raisons administratives (recherche d'une autonomie organisationnelle) et stratégiques (possibilité d'une meilleure diversification de ses projets, d'un accès conséquent aux programmes gouvernementaux de subventions) que le projet *Communautaire* est devenu un organisme juridiquement autonome. *Communautaire* s'est ainsi juridiquement séparé de la Puce et de l'ICÉA, et s'est incorporé comme OBNL en décembre 1999.

1.2 Mission

L'intention première du projet *Communautaire*, sa mission, est de contrer l'exclusion sociale liée aux technologies en favorisant l'appropriation sociale et démocratique des TIC par les groupes communautaires et les citoyens. Cette appropriation doit être comprise d'abord sous l'angle du droit à l'accès aux technologies. *Communautaire* se définit dans ses débuts comme une organisation opérant essentiellement au Québec.

La préoccupation de *Communautaire* était de placer le mouvement communautaire dans l'espace des politiques canadiennes et québécoises en matière de TIC. *Communautaire* soutenait (et soutient toujours) que le milieu communautaire – par ses contacts privilégiés avec les collectivités des milieux urbain et rural – est un acteur crucial pour la diffusion des TIC dans la population en général. Les TIC représentent un outil stratégique pour le développement économique tant sur le plan local que provincial. À l'heure des premières politiques d'accès, le mouvement communautaire a soutenu l'idée que les TIC, pour qu'elles puissent tenir toutes leurs promesses, devaient être démocratisées dans tous les secteurs de la société.

²⁶ Roger Charbonneau, entrevue pour le projet CRACIN. Rencontre avec Nicolas Lecomte, à Montréal, 19 janvier 2005.

Afin que le mouvement communautaire québécois emboîte le pas au mouvement de démocratisation des nouvelles technologies, *Communautaire* a opté pour une approche d'intégration progressive des TIC au sein des groupes :

On partait déjà avec cette idée que les groupes existaient, qu'on avait pas à ajouter un nouveau type de groupe, mais de partir de groupes qui sont dans l'éducation populaire, qui sont dans l'animation communautaire, qui sont dans l'action sociale, pour intégrer ce nouvel outil dans leur [pratique]²⁷.

Francine Pelletier, fondatrice de *Communautaire*, entrevue réalisée en avril 2005.

Les TIC devaient donc devenir une boîte à outils à utiliser transversalement, un moyen soutenant le mouvement communautaire à tous les niveaux de son action : pour le changement social ; pour la lutte contre les inégalités sociales et dans l'objectif de créer une société plus juste et plus solidaire. De par leurs contacts privilégiés avec la population, les groupes communautaires avaient la possibilité de favoriser l'appropriation des TIC par les personnes et les populations exclues, ces outils pouvant servir de levier pour une animation sociale et citoyenne. Selon *Communautaire*, l'appropriation des nouvelles technologies s'insérait dans le cadre d'une stratégie plus large d'éducation populaire et de développement des compétences.

1.3 Objectifs

Afin de contrer l'exclusion sociale liée aux TIC, *Communautaire* agit comme un carrefour pour les organismes communautaires et les citoyens québécois. Il est perçu comme un lieu d'échanges, d'offre de services et de partenariats dans l'optique d'une appropriation réussie des technologies. Alors, l'ICÉA et la Puce envisagent « de développer un espace communautaire de réflexion, de soutien, d'animation, de formation, de conception de contenus francophones et d'expérimentation de la télématique²⁸ ». Le projet *Communautaire* ne se définit pas comme le seul espace télématique communautaire au Québec, mais comme un espace voulant refléter la diversité des groupes et de leurs préoccupations. Par contre, *Communautaire* est l'un des seuls groupes à réfléchir simultanément aux enjeux des TIC (via l'influence davantage politique de l'ICÉA) tout en se penchant sur l'outillage des groupes pour qu'ils utilisent les TIC en concordance avec leurs actions et leurs visées (on remarque ici l'influence « terrain » de la Puce communautaire).

Dès les débuts du projet, *Communautaire* s'appuie sur trois pôles d'activité : 1) analyse, contenus et outillage; 2) formation; 3) expérimentation d'activités d'initiation et d'animation populaire auprès des populations de quartiers défavorisés. Ces activités d'initiation se déroulaient soit dans le *Café Communautaire*, ou à travers les pratiques d'animation effectuées dans les différents points d'accès au sein des groupes.

En premier lieu, l'appropriation sociale des TIC est d'abord perçue comme un enjeu matériel : utiliser à leur plein pouvoir ces technologies suppose que l'on y a accès et que l'on possède l'équipement adéquat. À cet effet, la première étude de besoins (1997) visait d'une part, à évaluer l'intérêt et la faisabilité d'un projet comme *Communautaire*; d'autre part, à connaître les besoins en matière d'équipements des organismes communautaires. Cette étude donna à

²⁷ Francine Pelletier, entrevue pour le projet CRACIN. Rencontre avec Nicolas Lecomte, à Montréal, avril 2005.

²⁸ ICÉA, *Communautaire : un projet de la Puce ressource informatique et de l'ICÉA*, vol.1, no.1, mai 1996.

Communautique l'occasion d'exposer ces besoins communautaires au gouvernement québécois.

En second lieu, l'appropriation sociale des TIC suppose qu'individus et organismes reconnaissent l'enjeu de formation que ces technologies représentent, et qu'ils en acquièrent une maîtrise technique par la formation et l'expérimentation concrète. Plusieurs activités de sensibilisation aux TIC ont eu lieu dans les groupes ayant participé à la première enquête. En effet, de nombreux groupes communautaires ne savaient pas encore ce qu'étaient le courrier électronique ou les forums de discussions via Internet. Plusieurs citoyens et intervenants ont pu acquérir une relative maîtrise des TIC grâce aux formations offertes par *Communautique* ou par le biais des organismes communautaires au sein desquels des formateurs formés par *Communautique* étaient présents.

Sur cette base, on peut dire que l'organisme *Communautique* a innové en matière d'intégration des TIC en milieu communautaire. De plus, comme le montrent ses nombreux partenariats, et sa présence sur la scène publique, *Communautique* a, en quelque sorte, rempli le mandat d'un groupe de pression auprès des gouvernements fédéral et provincial concernant la place du milieu communautaire dans les politiques d'accès aux technologies.

Les objectifs présentés par *Communautique* sur son site web²⁹ résument bien les orientations majeures de l'organisme :

- Accroître l'accès aux technologies de l'information et des communications ;
- Favoriser la prise en charge et l'autonomie des groupes communautaires et des citoyennes/citoyens ;
- Développer une culture télématique démocratique ;
- Contribuer au développement de l'Inforoute et des espaces télématiques communautaires ;
- Contrer l'exclusion sociale liée aux technologies de l'information et des communications.

2. Mode d'organisation et fonctionnement

Après cette présentation des orientations de l'organisme, abordons maintenant sa structure organisationnelle et son mode de fonctionnement. D'un modeste projet suscité entre partenaires communautaires et démarré en 1995, *Communautique* est devenu juridiquement un OBNL le 16 septembre 1999, en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Nous allons décrire successivement : a) la structure de son organisation pour la période 1995-1999 (création et gestation) et pour la période 1999-2005 (autonomisation juridique et élargissement vers des partenariats) ; b) les axes de son développement organisationnel (orientation des activités, plan de développement, rayonnement) ; c) les stratégies de financement mises en place.

Nous comptons répondre dans ce chapitre aux trois questions suivantes : Comment *Communautique* fonctionne-t-il ? Comment s'est-il développé ? Comment s'est-il assuré d'une certaine viabilité financière ?

²⁹ Le site web de Communautique est situé à cette adresse : <<http://www.communautique.qc.ca>>.

2.1 Structure administrative

Communautique fonctionne selon une structure démocratique et participative définie formellement par ses membres en décembre 1999³⁰, date de l'incorporation en tant qu'OBNL. Cette structure est héritée du fonctionnement de l'organisme en tant que « projet » (puis comme « association ») vivant sous la double responsabilité juridique de l'ICÉA et de La Puce communautaire, période qui témoigne notamment de l'importance d'un « Comité aviseur ».

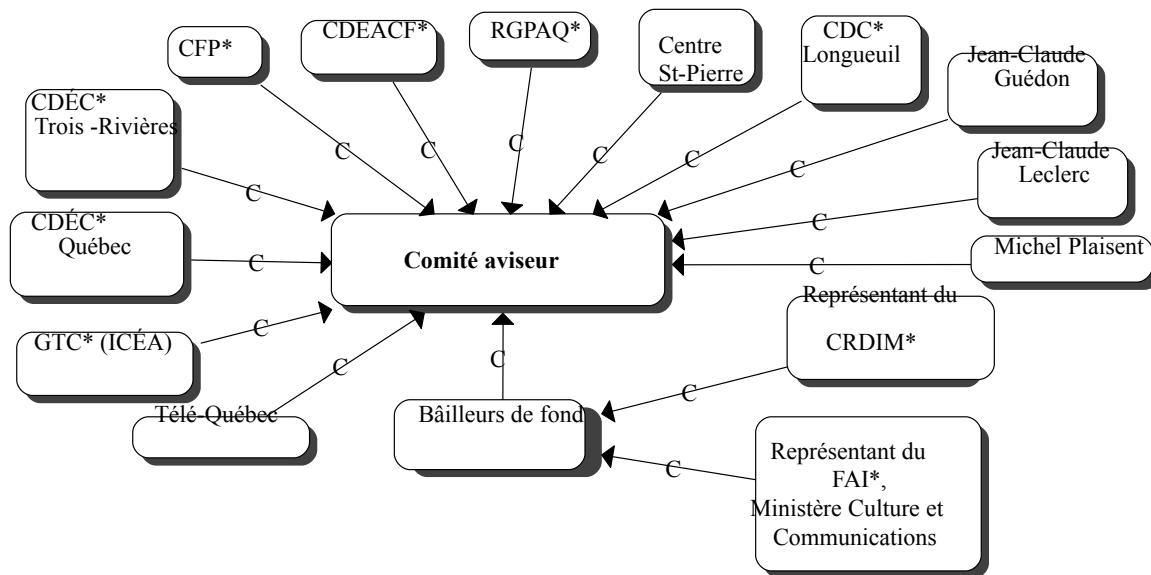
2.1.1 1995-1999 : création et gestation

Dès ses débuts, *Communautique* a adopté un mode de gestion participative où une place importante est accordée à l'équipe de travail. L'objectif commun était d'équilibrer les pouvoirs entre le Conseil d'administration, la direction et l'équipe de travail.

Un Comité aviseur a assuré une place centrale dans le soutien et l'orientation du projet *Communautique* au cours de ses premières années d'existence, se réunissant régulièrement entre 1997 et décembre 1999.

Le schéma suivant illustre la composition du Comité aviseur de Communautique jusqu'en 1999 :

³⁰ Le lecteur peut consulter les « statuts et règlements » de *Communautique* en annexe du présent document (p.71).



* Acronymes : GTC (Groupe de travail sur les communications) ; CDEAC (Centre de développement économique et communautaire) ; CFP (Centre de formation professionnelle) ; RGPAQ (Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec) ; CDEACF (Centre de documentation en éducation des adultes et en condition féminine) ; FAI (Fonds de l'autoroute de l'information) ; CRDIM (Comité régional de développement de l'île de Montréal).

Figure 1 : Comité aviséur de Communautaire, 1995-1999³¹

Ce Comité visait, par sa composition, à refléter divers principes, tels : la représentation de plusieurs régions du Québec ; la représentation de plusieurs secteurs de l'action communautaire ; la représentation hommes – femmes ; la diversité des points de vue et des préoccupations quant au rôle des médias et des enjeux concernant Internet. Ces principes continuent d'orienter la composition du Conseil d'administration de *Communautaire*.

Le schéma suivant montre les liens entre les différentes instances administratives qui assuraient la gestion de *Communautaire* en tant que projet :

³¹ Schéma réalisé avec le logiciel MOT (Modélisation par objets typés – Paquette, 2002). Le lien « C » est un lien de composition. Par exemple, « Un membre du CDC Longueuil compose le Comité aviséur ».

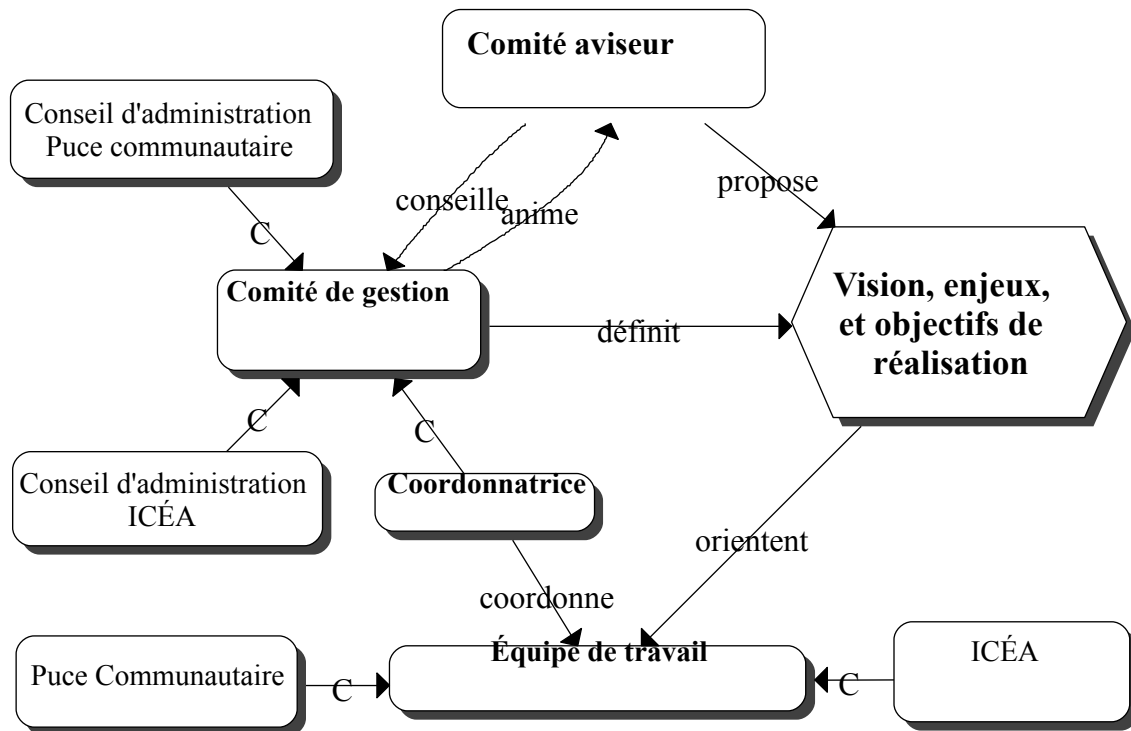


Figure 2 : Organes administratifs de Communautique.

La structure administrative est caractérisée par trois instances principales : le comité aviseur, le comité de gestion et l'équipe de travail. Le Comité de gestion du projet *Communautique* est composé de la direction générale de l'ICÉA (représentée par Lina Trudel jusqu'en 1999, puis par Bernard Normand), de la direction générale de la Puce communautaire (représentée par Louise St-Jacques), et de la coordonnatrice du projet, Francine Pelletier, qui joue un rôle central. C'est à partir du moment où *Communautique* devient une association en 1997 que Francine Pelletier siège au Comité de gestion.

L'exemple suivant, révélateur dans l'histoire de *Communautique* – puisqu'il coïncide avec son incorporation en OBNL – illustre le fonctionnement administratif de l'organisation, notamment l'importance du Comité aviseur. En décembre 1999, en vue de l'Assemblée générale de fondation de *Communautique*, un comité spécial fut créé pour rédiger les « statuts et règlements » de l'organisme. Ce comité produisit un document que le Comité aviseur a alors revu, débattu et bonifié. C'est finalement le Comité de gestion du projet qui, sur la base de toutes ces recommandations, a avalisé le document. Il faut bien comprendre qu'avant d'entreprendre la démarche de constitution de *Communautique* en organisation distincte, beaucoup de discussions ont eu lieu au sein du Comité de gestion du projet. La démarche d'incorporation s'est véritablement enclenchée peu après l'arrivée de Bernard Normand à la direction de l'ICÉA, au début de l'année 1999. Par la suite, les directions générales de la Puce et de l'ICÉA ont consulté leurs Conseils d'administration respectifs, lesquels ont finalement décidé d'engager l'incorporation de *Communautique*.

Ceci nous amène à la description de la structure administrative actuelle de *Communautique*.

2.1.2 1999-2005 : autonomie juridique et élargissement

Tel que mentionné ci-haut, les OSBL incorporés sont encadré par la 3^e partie de la loi des Compagnies du Québec. Cette loi fixe un certain nombre de règles, d'obligations aux organismes et de responsabilités à leurs administrateurs. Ainsi, un organisme doit produire ses « statuts et règlements » afin de préciser les modes de fonctionnement qui lui sont propres.

Les statuts et règlements³² de *Communautique* énoncent le statut juridique de l'organisme, explicitent ce qu'est un membre de *Communautique*, décrivent la tenue des assemblées générales, la composition, les rôles et pouvoirs du Conseil d'administration, du comité exécutif et des dirigeants, et enfin, les dispositions financières de l'organisme. Ces statuts et règlements ont été adoptés en décembre 1999, lors de l'Assemblée générale de fondation de *Communautique*. Malgré tous les changements apportés à la gouvernance et à l'administration de l'organisme, ce dernier a conservé le mode de gestion participative qui le caractérise depuis ses débuts. Entre autres, ce mode de gestion se reflète dans la représentation de membres de divers milieux et secteurs d'activité communautaire au sein du Conseil d'administration.

Les membres

Le fonctionnement de l'organisme s'inscrit dans la lignée des pratiques du milieu communautaire québécois : la réalisation des projets est assurée par une équipe de travail et l'organisme s'enracine dans le milieu par son *membership*. En effet, les membres représentent la base des groupes communautaires du Québec. Dans le cas de *Communautique*, ce sont les membres qui, lors de l'Assemblée générale annuelle, élisent le Conseil d'administration, ainsi que quatre personnes morales (extérieures à *Communautique*, qui proviennent de plusieurs groupes oeuvrant dans des secteurs d'activité variés) et une personne physique qui auront un droit de vote à ce même Conseil d'administration. Les membres peuvent donc avoir une incidence directe sur les orientations de l'organisme, par le biais du Conseil d'administration où ils exercent un droit de vote.

En tant qu'organisme ou comme individu, il est possible de devenir membre de *Communautique*. Chaque membre déclare adhérer à la mission de *Communautique*, et il doit payer des droits d'inscription annuels (somme minime). Étant directement impliqués dans le Conseil d'administration de l'organisme, la représentation externe (les membres) peut jouer un rôle non négligeable dans son fonctionnement.

Le schéma qui suit illustre la structure décisionnelle et les principales instances administratives qui prévalent chez *Communautique* depuis 1999 :

³² « Statuts et règlements de Communautique », rédigés en décembre 1999.

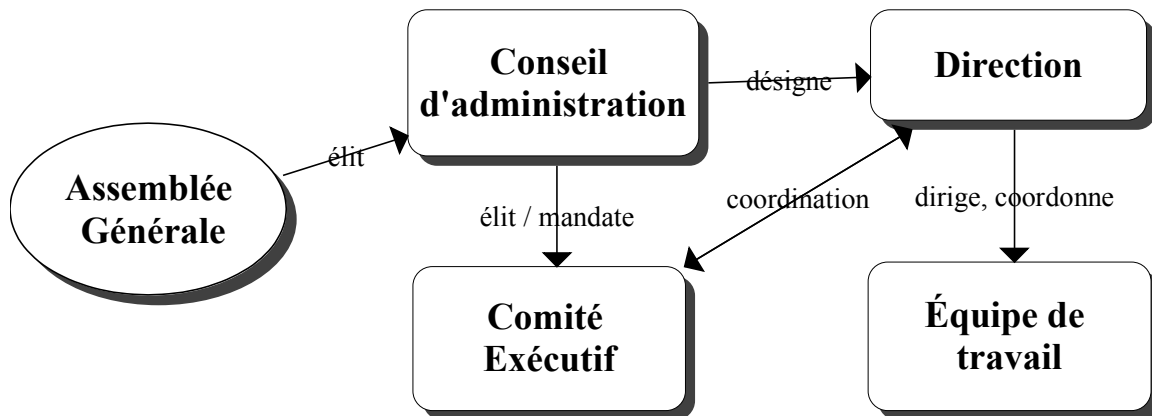


Figure 3 : Principaux organes administratifs de *Communautique* depuis 1999

Le Conseil d'administration

Les fonctions du Conseil d'administration sont de proposer des orientations à l'Assemblée générale et d'exécuter les mandats, et plus généralement de gérer les affaires de *Communautique* : il désigne les représentants du Comité exécutif ; il a également le pouvoir de former des comités « ad hoc » qui se concentrent sur certains projets. Enfin, c'est le Conseil d'administration qui choisit les personnes destinées à occuper les postes de direction au sein de l'équipe de travail. Au moins quatre réunions par année doivent avoir lieu. Le Conseil d'administration est composé de neuf membres votants dont un membre de l'ICÉA, un membre de la Puce communautaire, un membre de l'équipe de travail de *Communautique*, quatre individus représentant des « personnes morales », une « personne physique »³³, et enfin un membre nommé ou coopté par le Conseil. Une rotation des membres du Conseil d'administration est assurée sur une base biannuelle (et sur une base annuelle, pour le membre coopté). Notons également que *Communautique* tient à respecter une certaine équité dans la représentation hommes - femmes au sein du Conseil.

Le Comité exécutif

Le Comité exécutif s'occupe des affaires de *Communautique* sur une base plus quotidienne. Il est formé peu de temps après les assemblées générales annuelles par le Conseil d'administration, qui en définit les statuts. Le Comité exécutif regroupe trois personnes nommées par le Conseil d'administration, pour une période d'un an : la présidence, la vice-présidence, et le poste de secrétaire – trésorier³⁴. La présidence : « La personne à la présidence représente l'organisme et en est le porte-parole. Elle préside les réunions du conseil et du

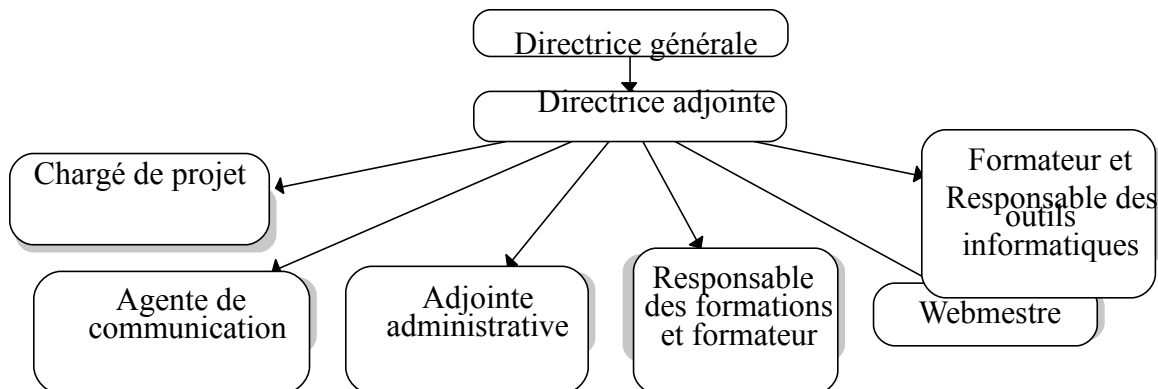
³³ D'un point de vue administratif, une personne morale représente un organisme collectif quelconque, tandis qu'une personne physique se présente elle-même et agit à titre individuel. Selon le registraire des entreprises du gouvernement du Québec (dont le site web est situé à l'adresse suivante : <<http://www.req.gouv.qc.ca>>), une personne morale est un « être fictif dûment constitué par une loi, qui possède des droits et des privilèges semblables à ceux de la personne physique (exemple : compagnie, coopérative, organisme sans but lucratif, etc.) ».

comité exécutif, s'occupe de l'administration générale des affaires de l'organisme et veille à ce que toutes les résolutions et directives du conseil soient appliquées³⁵». La vice-présidence : « La personne à la vice-présidence assume les tâches et exerce les pouvoirs de la présidence, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celle-ci. De plus, elle accomplit les tâches et fonctions qui lui sont attribuées par le conseil³⁶ ». La personne au poste de secrétariat et de la trésorerie est responsable de la convocation des réunions du conseil et de l'Assemblée générale ; de la garde des archives de *Communautaire* et des procès-verbaux ; de la tenue à jour du registre des membres de l'organisme et des membres du Conseil d'administration ; de la garde des fonds et valeurs de l'organisme qu'elle doit déposer dans une institution financière désignée par le Conseil d'administration ; de la production, présentation et mise à disposition des états financiers de l'organisme.

L'équipe de travail

En ce qui concerne l'équipe de travail, deux personnes sont affectées à la direction (directrice et directrice adjointe) ; une adjointe administrative s'occupe, entre autres, de la gestion financière ; une agente de communication a la charge de la logistique entourant les relations publiques ; une personne est responsable des formations, notamment la coordination des activités ; une autre est responsable de l'informatique (support technique et stabilité du réseau) ; une webmestre s'occupe du site web ; un chargé de projet s'occupe de la coordination des projets. Enfin, un certain nombre de chercheurs autonomes, consultants, sont recrutés pour réaliser des projets. Plus largement, toute personne ayant un lien d'emploi avec *Communautaire* – c'est-à-dire ayant travaillé un certain nombre d'heures pour l'organisme ou ayant un contrat – est considérée comme faisant partie de l'équipe³⁷.

Voici un schéma illustrant la composition actuelle de l'équipe de travail de *Communautaire* :



³⁴ Pour le premier mandat du comité exécutif en 1999, les délégués de l'ICÉA et de la Puce ont été dirigeants.

³⁵ Statuts et règlements de *Communautaire*, décembre 1999

³⁶ *Id.*

³⁷ Procès verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 1999.

Figure 4 : Équipe de travail de *Communautique*, 2005

Sur la base d'un document fourni par *Communautique*³⁸, nous avons représenté la direction et l'équipe de travail dans un même schéma. Cette représentation reflète la réalité du terrain. D'un point de vue administratif, la direction de *Communautique* se distingue du reste de l'équipe de travail. En effet, la direction n'intervient pas dans la nomination du membre au Conseil d'administration élu par l'équipe de travail. De plus, on ne doit pas confondre direction et coordination. À cet égard, le choix d'une direction par opposition à une coordination a fait l'objet de nombreux débats au sein du Comité aviseur et pendant l'assemblée générale de fondation de *Communautique*.

Revenons sur les postes de direction de l'équipe de travail. La *directrice générale* (Monique Chartrand) de l'équipe de travail fait partie des dirigeants de *Communautique*. Ses responsabilités sont la direction et la planification de l'ensemble des activités de *Communautique*, sous la responsabilité du Conseil d'administration. La directrice siège aux réunions du Conseil d'administration et du Comité exécutif, sans droit de vote. Aussi, la directrice contribue à définir les orientations de l'organisme ainsi que les politiques de gestion des ressources humaines, financières (recherche de financement), matérielles et informationnelles. Ses tâches administratives sont de transmettre ou faire transmettre, sur demande légitime, les avis de convocation aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des autres comités « ad hoc ». Elle doit aussi tenir ou faire tenir les registres des membres de la corporation, et assurer le suivi de la gestion financière³⁹. La directrice générale s'assure également des liaisons avec les partenaires gouvernementaux et institutionnels, ainsi qu'avec les membres de *Communautique*, agissant comme porte-parole de l'organisme. Par rapport aux activités pratiques de l'organisme, la directrice générale veille à la coordination des employés de l'équipe de travail, et à la synergie des projets (cohérence des activités).

La *directrice adjointe* (Ariane Pelletier) assume des tâches et fonctions diverses qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. En cas d'absence de la directrice générale, la directrice adjointe peut la remplacer et remplir ses fonctions. Plus précisément, la directrice adjointe s'occupe de la coordination des activités de *Communautique* et de ses opérations internes. Elle peut jouer un rôle de soutien de l'équipe de travail, notamment en suggérant des outils et méthodes de travail efficaces, et en s'assurant de la qualité des documents produits. La directrice adjointe prépare les demandes de financement et assure la coordination des activités de communication.

L'équipe de travail compte désormais six postes permanents : l'adjointe administrative, le chargé de projet, le formateur responsable des outils pédagogiques et le formateur responsable des outils informatiques, la webmestre et l'agente de communication.

L'*adjointe administrative* (Micheline Montpetit) tient la comptabilité générale de *Communautique* : elle effectue les opérations et les suivis bancaires ; elle assure les suivis administratifs et comptables des projets, notamment en préparant des rapports financiers pour chaque projet ; elle opère le suivi des comptes clients ; elle rassemble les prévisions budgétaires ; enfin, elle assiste la vérification comptable annuelle.

Le *chargé de projet* (Charles Gagnon) s'assure, avec le soutien de la direction, de la coordination de l'ensemble des projets menés par *Communautique*. Plus particulièrement, il

³⁸ *Communautique*, « Plan d'affaires », présenté à la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Nord, Avril 2003.

³⁹ Source : Statuts et règlements de *Communautique*, décembre 1999.

gère la liaison avec les partenaires de l'organisme au sein des différents projets, et les assiste tant aux niveaux de la gestion que de la réalisation de ces projets. Enfin, le chargé de projet produit les rapports de projet exigés par les bailleurs de fonds.

Le formateur responsable des outils pédagogiques (Roger Charbonneau) dispense des séances de formation et anime des points d'accès, il conçoit et diffuse des formations de formateurs (futurs animateurs dans les points d'accès), il participe au recrutement des ressources techniques et anime des forums de discussions. Au niveau pédagogique, le formateur conçoit et développe des outils pédagogiques en fonction de la réalité du terrain, notamment des besoins des groupes communautaires.

Le formateur responsable des outils informatiques (Hugo Gervais) remplit les mêmes tâches de formation, d'animation et participe également au recrutement. Par contre, au niveau informatique, ce formateur s'occupe de l'entretien des équipements de *Communautique*, notamment le fonctionnement du serveur, et il traite des questions liées au parc informatique en général.

La webmestre (Catherine Valcourt) travaille à la mise en ligne des documents produits par *Communautique*, et de la gestion du site web en général.

L'agente de communication (Élisabeth Caron) gère les activités de communication de *Communautique* avec ses membres et ses divers partenaires, notamment en diffusant des annonces d'événements.

À première vue, la structure organisationnelle de l'équipe de travail de *Communautique* apparaît hiérarchique, avec des postes de direction et des postes plus spécialisés et définis (informatique, communication, formation). Dans les faits, certains membres de l'équipe de travail sont sollicités pour travailler sur plusieurs projets. Tous apportent leur expertise dans l'optique de faire progresser l'organisme.

Comme pour de nombreux groupes communautaires, *Communautique* se caractérise par une rotation de personnels assez fréquente. Par contre, comme nous l'avons évoqué ci-haut, l'organisme compte six postes permanents. Par ailleurs, au niveau des ressources humaines, on remarque la présence constante, depuis les débuts du projet, de Roger Charbonneau et d'Hugo Gervais, qui travaillaient tous deux antérieurement à la Puce Communautaire. Roger Charbonneau s'occupe maintenant du volet formation de *Communautique*, en tant que formateur et responsable des formations depuis les débuts du projet. Il est en charge de tout le volet pédagogie et formation, mais a aussi contribué à la réalisation des études de besoins et s'occupe présentement du projet *Espace associatif*⁴⁰. Dans le même ordre d'idées, Hugo Gervais s'occupe à la fois d'aspects informatiques, tel le fonctionnement du réseau, en plus d'être formateur.

Changements annoncés

La structure administrative telle que décrite est en voie d'être amendée. En effet, durant l'été 2004, *Communautique* s'est engagé dans un processus de planification stratégique incluant un diagnostic organisationnel insistant sur l'importance d'une stabilité dans la gouvernance de l'organisme. Au cours de l'automne 2005, une révision de la mission et une réactualisation du plan d'action de l'organisme devraient avoir lieu.

⁴⁰ Le site web de l'Espace associatif est situé à l'adresse suivante : <<http://www.espace-associatif.org>>.

2.2 Développement organisationnel

Afin d'assurer son développement et sa pérennité (même si cette dernière n'est jamais totalement assurée), *Communautaire* a eu recours à plusieurs stratégies significatives. Les éléments présentés ici comme des stratégies ne sont pas nécessairement des stratégies conscientes et planifiées étape par étape par l'organisme. Notre objectif est plutôt de mettre l'emphase sur des mécanismes qui ont contribué à ce que *Communautaire* devienne l'organisme que l'on connaît aujourd'hui. Nous insisterons ainsi sur le premier plan de développement de l'organisme et sur les changements progressifs qui ont marqué l'orientation de ses activités. Nous décrivons aussi ses actions de concertation avec le milieu et d'établissement de partenariats ; et enfin, les activités qui ont participé à son rayonnement.

2.2.1 L'orientation des activités

En présentant les activités les plus significatives⁴¹ réalisées par *Communautaire* – des premières années de son existence jusqu'à son autonomisation en 1999 – nous mettons de l'avant un ensemble d'éléments marquants permettant de comprendre le développement de l'organisme. C'est dans un esprit d'innovation et avec une volonté de prise en compte des besoins du milieu communautaire en matière de technologies, que *Communautaire* a défini (et continue de définir) ses principales orientations. Par ailleurs, il est important de prendre en considération que, durant ses premières années, *Communautaire* était dans une dynamique de survie, constamment à la recherche de financement. À cet égard, de nombreuses demandes de subventions ont été déposées, et plusieurs activités de représentation auprès des décideurs politiques ont été menées, notamment par l'ICÉA, pour bien montrer les manques du milieu communautaire en ce qui concerne les TIC, et la nécessité d'une initiative comme *Communautaire*. Les débuts de *Communautaire* sont donc marqués à la fois par d'importantes activités de consultation auprès des groupes communautaires et par une présence marquée sur la scène politique, tant québécoise que fédérale, pour que le secteur communautaire soit pris en compte dans la formulation des politiques d'accès aux TIC, et pour que le groupe *Communautaire* puisse trouver sa place dans les différents programmes subventionnaires.

À l'origine de la mission de *Communautaire*, et dans la perspective d'une démocratisation des TIC dans la société, l'appropriation par les groupes communautaires représente un enjeu stratégique. À cet égard, citons Francine Pelletier, fondatrice et première directrice de *Communautaire*, s'exprimant dans la *Gazette des femmes* (1997) au sujet des TIC, et plus particulièrement d'Internet :

Il faut s'en saisir, se l'approprier pour à la fois influencer l'information qui y circule et s'y alimenter. Il importe donc d'acquérir la maîtrise de cet outil pour favoriser le développement de contenus, pour façonner des espaces qui soient à l'image des groupes, pour créer des lieux de discussion qui véhiculent les valeurs défendues par le mouvement d'action communautaire. L'engagement des groupes est fondamental. C'est en grande partie à travers eux que l'on pourra multiplier les points d'accès et, du coup, espérer une plus grande démocratisation des nouvelles technologies de communication⁴².

En 1996-1997, *Communautaire* mène une première étude de besoins à laquelle 82 groupes communautaires participent. Cette étude, la première activité subventionnée de

⁴¹ Nous reviendrons plus en détails sur les champs d'activités de *Communautaire* dans le chapitre 3.

⁴² Nadeau, Carole-Line, « Internet : se méfier ou se brancher ? », *Gazette des femmes*, vol. 18, no. 6, mars-avril 1997, pp. 36-37.

*Communautique*⁴³, a pour objectif d'informer le milieu communautaire de la réalité des TIC, pour mieux connaître les besoins des groupes en la matière et afin qu'ils s'approprient ces technologies. Celle-ci a permis au projet *Communautique* de se faire connaître dans le milieu communautaire, et surtout d'acquérir une bonne connaissance des besoins des groupes communautaires en ce qui a trait aux technologies informatiques, encore nouvelles à cette époque. En même temps, elle est cruciale pour que l'organisme puisse définir son plan d'action et ses orientations pour les années futures, sur la base des besoins exprimés par les groupes face aux TIC.

Toujours dans le cadre de son étude de besoins, *Communautique* innove, en 1996, en créant un laboratoire informatique ouvert au public dans les locaux de la Puce communautaire, situés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le *Café Communautique*, premier point d'accès à Internet, est quant à lui ouvert en 1997. *Communautique* contribue aussi à la création d'autres points d'accès dans la région de Montréal, expérimentant la formule directement auprès des groupes. Ces premières initiatives avaient le statut de projets pilotes, et ont été assurées par des financements provenant du Fonds de l'autoroute de l'information, du Fonds d'intervention régionale (FIR) du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, et dans un moindre mesure, du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA). Elles ont plus tard donné lieu à la création d'un projet d'envergure : « Inforoute, points d'accès – initiation à la population », qui a vu le jour en 2000.

C'est à partir de 1997, et grâce à l'obtention d'un financement du Fonds de l'autoroute de l'information (gouvernement du Québec), que le projet *Communautique* multiplie les activités auprès du milieu communautaire québécois, notamment des séances de sensibilisation et des sessions de formation. Par exemple, *Communautique* offre dans plusieurs régions du Québec, une formation combinant sensibilisation aux TIC et formation à l'utilisation du Web et du courriel destinée aux groupes communautaires. Allant à la rencontre des groupes, *Communautique* leur expose les enjeux que les TIC représentent en terme de développement stratégique, de relations entre groupes, et de l'importance que l'appropriation des TIC représente pour l'intégration des populations potentiellement exclues. *Communautique* met aussi de l'avant l'importance du fait que les groupes participent à la création de contenus communautaires francophones dans l'espace Internet. Dans cette optique, le premier site web de *Communautique* est créé en 1997. Ce site présente alors des contenus créés par le groupe, ainsi que des liens vers des ressources externes d'information et de formation pour les groupes communautaires. *Communautique* a également réalisé plusieurs sites web pour des groupes communautaires, hébergés sur son propre serveur. Cette expérience a permis, entre autres, d'identifier les principaux défis que les groupes avaient à relever pour s'approprier les TIC. Notons que *Communautique* a travaillé conjointement avec d'autres projets francophones au Canada pour promouvoir la création de contenus communautaires francophones propres à Internet.

Pour que les groupes communautaires puissent marquer significativement leur présence sur Internet, la question des ressources financières dont ils disposent s'avère cruciale. Jusqu'à son incorporation en 1999, *Communautique* a mené de nombreuses activités de représentation politique et de recherche de financement. L'organisme a participé à de nombreuses consultations publiques. Il a aussi réussi, avec peu de moyens, à offrir un bon nombre de sessions de sensibilisation et de formation à travers le Québec dans le cadre de projets subventionnés. Notamment, *Communautique* a participé à la création de deux points d'accès publics à Internet dans deux bibliothèques de Montréal (quartier Hochelaga-Maisonneuve) ; il a

⁴³ Soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation du Québec, rapport de l'étude de besoins. 1997. [Consulté en janvier 2005]. <<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/rapport/rapport.html>>.

contribué à la création de deux autres points d'accès au Centre de lecture et d'écriture (CLÉ) et au Comité logement du Plateau Mont-Royal. L'organisme a offert diverses séances de formation au Centre St-Pierre. *Communautique* a également contribué, par le biais du projet « Création de réseaux » de Santé Canada, à fournir de l'équipement à 184 organismes. Enfin, dans le cadre de l'important projet « courrier.qc.ca », financé par le gouvernement québécois, *Communautique* a été appelé à réaliser des tests techniques et ainsi à recueillir les commentaires et les recommandations des utilisateurs par rapport au système informatique utilisé dans ce projet. De plus, *Communautique* s'est aussi occupé des inscriptions des utilisateurs et a offert plusieurs formations dans la région de Montréal⁴⁴.

Depuis son autonomisation, *Communautique* multiplie les partenariats, les formations et les projets. La majorité des projets sont toujours directement liés à l'appropriation des TIC, que ce soit à travers la représentation publique, la recherche, le développement de points d'accès ou encore l'offre de formation. Au cours des dernières années, plusieurs projets sur le thème de « l'Internet citoyen » et du « gouvernement en ligne » ont vu le jour. Cette orientation de *Communautique*, en résonance avec les préoccupations des gouvernements quant à la stimulation de la vie démocratique, se veut une façon d'intéresser et d'intégrer les populations démunies à l'exercice de la démocratie, à la délibération publique et à la vie politique, par l'entremise d'Internet. Somme toute, *Communautique* et bon nombre de groupes communautaires participant à ces projets (ou ayant créé leurs propres projets), cherchent à développer aujourd'hui des stratégies citoyennes d'utilisation des TIC.

2.2.2 Autonomisation : incorporation juridique et plan de développement

Nous considérons l'autonomisation de l'organisme aux plans légal et administratif comme l'un des points tournants de son développement, notamment en ce qui concerne sa capacité de financement. En effet, nous ne pouvons ignorer le développement organisationnel de *Communautique*, dont le statut a évolué rapidement du statut de projet (1995) à celui d'association (1997) pour enfin devenir un OBNL (1999). Attardons-nous maintenant sur cette incorporation en OBNL, moment où *Communautique* est devenu une organisation légalement autonome.

Le Comité de gestion de l'association *Communautique*, composé des directions générales de l'ICÉA et de la Puce, s'était réuni à une vingtaine de reprises au cours de l'année 1999. En plus de voir à la bonne marche des activités en cours et en développement, le comité s'était penché sur plusieurs dossiers majeurs : planification stratégique à long terme, en regard du financement notamment ; démarche visant à faire de *Communautique* une corporation autonome ; développement d'un projet provincial de mise sur pied de points d'accès. Mais à ce moment-charnière dans l'histoire de *Communautique*, c'est la question du financement qui occupe le plus de place. En 1999, *Communautique* a donc pris une série de décisions quant à sa vision, sa mission, ses objectifs, et les activités lui permettant de les réaliser. Simultanément, l'organisme a mis en place sa structure décisionnelle et organisationnelle par une nouvelle définition des postes; il a défini sa propre politique salariale, ses conditions de travail et enfin, sa démarche d'évaluation. Le rapport annuel d'août 1999 fait d'ailleurs état des principales tâches administratives liées à l'incorporation de *Communautique*, regroupées en un plan de développement de l'organisme. À ce moment-là, il s'agissait d'abord pour l'ICÉA et La Puce de pourvoir *Communautique* d'une autonomie complète.

⁴⁴ Nous présenterons de manière détaillée ces projets à la section 3.4 intitulée « Réseautage et soutien technique ».

En décembre 1999, pour des raisons de fonctionnement interne et de gestion du projet, la Puce et l'ICÉA décident de procéder à l'incorporation de *Communautique* comme OBNL. C'est au cours de 1999 que des ouvertures se sont créées pour financer un tel projet tant au niveau provincial⁴⁵, qu'au niveau fédéral avec l'arrivée de premiers programmes de financement d'envergure. Le contexte politique se prêtait donc à ce que *Communautique* devienne un organisme à part entière juridiquement.

La fin de l'année 1999 marque l'autonomisation légale de l'organisme, lui permettant de fonctionner indépendamment au sein de ses propres structures, et de déterminer ses objectifs. Les trois signataires de la demande d'incorporation de *Communautique* en OBNL sont Louise St-Jacques, Bernard Normand et Francine Pelletier, qui forment alors le Conseil d'administration provisoire de l'organisme. Le Fonds de développement de la Métropole finance alors un projet global couvrant plusieurs champs d'action de *Communautique* : la recherche et l'analyse, le développement de l'accès public, les formations et aussi la conception de plusieurs sections du site web. Signalons qu'il n'y a pas eu de déchirements entre *Communautique*, la Puce et l'ICÉA. Il s'agissait plutôt de laisser s'organiser un projet qui fonctionnait bien, et qui avait alors besoin d'une structure autonome pour mener à long terme ses objectifs. D'autre part, les deux partenaires de départ sont toujours représentés dans le Conseil d'administration de *Communautique*. Roger Charbonneau résume bien cette période-charnière dans l'histoire du groupe :

C'était plus simple de devenir un organisme à part entière, un OSBL, ça nous facilitait, d'une certaine façon, d'aller chercher différents types de financement par projets, ce qui était peut-être plus difficile quand on était trop liés ensemble car ça devenait un organisme à trois têtes ... mais il reste qu'on a toujours gardé contact avec les organismes qui nous ont fait naître, ils font partie du conseil d'administration⁴⁶.

Au cours de l'année 2000, l'assemblée générale de fondation est tenue et les statuts et règlements de *Communautique* sont adoptés. Un Conseil d'administration et un Comité exécutif sont créés et tiennent plusieurs réunions. Aussi, l'équipe de *Communautique* a été modifiée quand les premiers recrutements de personnel ont été faits. Notons enfin que, comme la Puce communautaire, l'organisme a déménagé vers de nouveaux locaux durant cette période. Un changement de locaux qui symbolise en quelque sorte l'autonomisation de *Communautique*. En 2000-2001, des comités de travail sont formés pour réévaluer les conditions et l'organisation du travail à *Communautique*. L'organisme règle dans le même temps la question de l'administration des budgets (comptabilité, rapports financiers, prévisions budgétaires). En 2002-2003, la structure organisationnelle est bien établie. En novembre 2002, Francine Pelletier, l'une des fondatrices de *Communautique*, laisse la direction de l'organisme à Monique Chartrand, qui est toujours en poste actuellement.

2.2.3 Concertation avec le milieu et établissement de partenariats

Communautique, en tant qu'organisme provincial, se devait d'avoir des assises solides dans les différentes régions du Québec. N'étant pas un regroupement sectoriel avec des groupes de base dans chaque région, une approche orientée vers le partenariat s'imposait. Dans

⁴⁵ Signalons les financements du CRDIM, au Fonds de développement de la métropole (FDM), du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) pour un projet de recherche, et un contrat avec le ministère des Relations avec les citoyens et Immigration (MRCI).

⁴⁶ Roger Charbonneau, entrevue pour le projet CRACIN. Rencontre avec Nicolas Lecomte, à Montréal, 19 janvier 2005

l'organisation *Communautaire*, les partenaires ont un rôle tant dans le fonctionnement même du groupe (structure décisionnelle) que pour la réalisation de nombreux projets.

On peut dire que les partenariats font partie intégrante du fonctionnement de l'organisme depuis ses débuts. À la base même de *Communautaire*, il y a d'abord eu le partenariat de fondation entre la Puce et l'ICÉA. Par la suite, la structure administrative du projet, de 1995 à 1999, est notamment composée d'un Comité aviseur regroupant treize (13) membres partenaires, lesquels ont directement contribué à définir les orientations du projet. Cette structure participative est l'un des traits importants de *Communautaire*. Depuis 1999, l'intégration des membres dans le Conseil d'administration – donc dans la structure décisionnelle de *Communautaire* – assure également une représentation directe du milieu communautaire en son sein.

Signalons aussi que, dès 1995-1996, *Communautaire* a organisé des journées de concertation et de réflexion avec des organismes partenaires du milieu communautaire. Une enquête par questionnaires a été réalisée auprès d'une centaine de groupes travaillant dans les domaines de l'éducation populaire, de la citoyenneté et du développement local et régional, dans le cadre de la première étude de besoins.

Les partenariats sont également rendus possibles grâce à certains projets dont *Communautaire* est le premier responsable. Différents niveaux de partenariats existent : l'organisme a créé des partenariats avec des groupes soutenus par le Fonds de lutte contre la pauvreté, pendant que d'autres sont financés par Santé Canada. L'organisme fait également partie du réseau des centres d'accès communautaires à Internet (CACI), et a développé des partenariats avec plusieurs des groupes bénéficiant d'un point d'accès.

Pour déterminer les partenaires susceptibles de participer à un projet, la démarche empruntée par *Communautaire* peut consister soit en une concertation des groupes communautaires leaders dans une région, soit en une présence dans des comités sectoriels ou des tables régionales. Ces stratégies permettent à l'organisme de mieux cibler et mieux connaître les groupes avec lesquels il compte travailler.

De manière générale, les partenaires de *Communautaire* sont des groupes communautaires et des entreprises d'économie sociale impliquées plus ou moins directement dans le domaine de l'éducation populaire. On retrouve, entre autres, des centres d'alphabétisation, des organismes de loisirs ou d'éducation populaire, des centres pour personnes immigrantes, ou pour personnes handicapées ou des centres de coopération internationale. Il peut aussi s'agir de centres orientés vers la famille, les femmes ou les jeunes, ou encore, d'organismes centrés sur l'aide alimentaire, le développement communautaire ou économique, l'insertion professionnelle ou la défense des droits.

2.2.4 Rayonnement

La diffusion, la promotion ainsi que le fait de veiller au rayonnement des projets menés sont autant de stratégies nécessaires destinées à assurer la présence et la reconnaissance de *Communautaire* dans la société québécoise. Dès ses débuts, l'organisme a posé plusieurs gestes significatifs afin d'assurer sa visibilité et son rayonnement. Voici l'exemple de quelques actions significatives de rayonnement menées durant les premières années⁴⁷.

⁴⁷ Nous revenons sur la question du rayonnement dans la section intitulée « représentation publique ». Voir *infra* : section 3.3.

Mentionnons que le projet *Communautaire*, bien qu'il ait dû progressivement construire sa propre reconnaissance, jouissait dès son lancement du rayonnement et de la réputation de ses deux organismes fondateurs, la Puce et l'ICÉA, avec les avantages et les inconvénients que cela comporte. Individuellement aussi, les personnes ayant participé à la création de *Communautaire* étaient impliquées et connues du milieu communautaire. De même, comme nous l'avons mentionné précédemment, les premières années de *Communautaire* sont marquées par de nombreuses activités de représentation auprès des décideurs politiques.

L'une des priorités de *Communautaire* était de construire un site web, ce qui a été accompli en mars 1997 alors qu'une première version est mise en ligne. On parle ici d'un site complet du point de vue des contenus présentés, mais qui conserve une architecture de navigation simple, permettant d'y accéder depuis n'importe quel type d'ordinateur ou de connexion Internet, et qui respecte les critères d'accessibilité pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle. Le site est un espace de contenus, d'analyses et de références, où l'on retrouve différentes rubriques comme un babillard, un centre de documentation et des ressources, comme c'est le cas de nombreux sites dans les milieux communautaires et d'éducation populaire. À travers ce site web, *Communautaire* a pu montrer aux groupes les possibilités informatiques en matière d'utilisation et de présentation de contenus. Ce site a constitué une des premières présences du milieu communautaire québécois sur Internet, après le portail Agora lancé au début des années 1980.

En avril 1998, une campagne médiatique est lancée par le biais de reportages, d'articles et d'entrevues (TV, radio, Internet, presse écrite). Cette campagne permet de sensibiliser la population en général, et le milieu communautaire en particulier, aux enjeux liés aux TIC, tout en faisant connaître la vision et les activités de *Communautaire*. Les liens entre *Communautaire* et les médias ont été importants pour son rayonnement et son développement. Dans ses rapports avec les médias de masse, *Communautaire* a été beaucoup sollicité ; il a notamment participé à quelques émissions de Radio-Canada. Le soutien médiatique est venu d'abord du milieu communautaire lui-même. Par exemple, le soutien du magazine *Tour d'y Voir*, une référence dans le mouvement communautaire, a certainement été très utile pour faire connaître le projet.

Au cours de l'été 1998, *Communautaire* multiplie ses actions de concertation et organise un forum sur la politique québécoise de l'Inforoute où sont sollicités plusieurs acteurs du milieu communautaire, lesquels se questionnent particulièrement sur la portée sociale de cette politique. *Communautaire* travaille alors sur une analyse de cette politique, travail qu'il diffuse sur son site web, accompagné d'une sollicitation à adhérer à une liste d'appui. Une coalition d'organismes communautaires est alors créée autour de cette analyse, qui est ensuite diffusée dans les médias et auprès de réseaux d'organismes communautaires. *Communautaire* mène aussi une campagne d'information par courriel auprès des députés de l'Assemblée nationale, destinée à les sensibiliser aux enjeux sociaux liés aux TIC. L'analyse a suscité une libre opinion dans les médias de la part du sous-ministre de l'époque, Adélar Guillemette.

Toujours au cours de l'année 1998, *Communautaire* participe à une conférence virtuelle organisée par le Bureau des technologies d'apprentissage d'Industrie Canada sur le thème des « réseaux communautaires d'apprentissage ». Ajoutons aussi que *Communautaire* fait partie du comité de coordination de la Table de concertation sur la télématique et l'Inforoute communautaire (TACTIC), regroupant tous les projets communautaires financés par le Fonds de l'autoroute de l'information.

Ces actions de représentation publique ont permis de sensibiliser la population à l'importance de « prendre le bon virage » en matière de technologies de l'information et de la communication. Elles démontrent en même temps le leadership de *Communautaire* au sein du mouvement

communautaire. On remarque d'ailleurs une évolution progressive dans l'action de représentation politique de *Communautique*. L'organisme agit au début en mettant de l'avant ses idées sur l'importance que tous les groupes et citoyens aient leur place dans la « société de l'information ». Par la suite, *Communautique* est consulté dans le cadre d'événements publics et est invité à siéger sur divers comités gouvernementaux ou para-gouvernementaux.

2.2.5 Reconnaissance publique et légitimité institutionnelle

Par ses activités de représentation publique et ses actions concrètes auprès des groupes communautaires, *Communautique* a acquis une reconnaissance venant du milieu communautaire québécois, et une légitimité aux yeux des institutions publiques. L'organisme a progressivement établi sa propre légitimité, tout en défendant celle de l'ensemble du milieu communautaire.

Le projet *Communautique* initial comptait sur une problématique et des objectifs particuliers, mais les activités menées sur le terrain ont largement contribué à un raffermissement de la définition de la mission et au raffinement des objectifs particuliers de *Communautique*, tout en permettant de mieux cerner les besoins de l'organisme en termes d'organisation et de personnel.

La « proactivité » de *Communautique* pour défendre les intérêts du milieu communautaire explique en grande partie ses succès. Par l'intermédiaire de ses projets de concertation et d'analyse des besoins du milieu, *Communautique* s'est impliqué directement sur le terrain des groupes communautaires afin d'y assurer une veille sociale et technologique. Ses activités d'analyse ont créé une relation de confiance avec les groupes communautaires, assurant par le fait même une légitimité à *Communautique* en tant qu'organisation leader en matière d'appropriation sociale des TIC au Québec. L'organisme a agi assez rapidement comme porte-parole du milieu communautaire. Il a réussi à évaluer les besoins d'outillage et d'équipement des groupes en matière de TIC. De plus, l'organisme a su prendre position à propos de nombreux enjeux sociaux, comme la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ou ceux de l'accessibilité, de la citoyenneté et de la démocratie en ligne⁴⁸. *Communautique* a d'ailleurs produit plusieurs mémoires à ce sujet. Par exemple, ses réflexions ont porté sur la politique de reconnaissance de l'action communautaire, sur la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et sur la politique de formation continue, entre autres. Dernièrement, *Communautique* a amorcé une réflexion quant aux possibilités que peut offrir le logiciel libre et l'Internet sans fil (WiFi) pour l'action communautaire. Ces réflexions sont menées dans un souci de démocratisation des TIC, et en fonction des besoins exprimés par les groupes.

2.3 Financement

2.3.1 Description

Comme tout groupe communautaire, *Communautique* dépend en majeure partie des financements gouvernementaux pour assurer sa survie. À cet égard, l'organisme a connu plusieurs difficultés importantes durant ses premières années d'existence. Grâce aux activités de représentation publique de *Communautique* et de ses nombreux partenaires, le milieu communautaire est désormais mieux pris en compte, par les programmes subventionnaires provinciaux et fédéraux d'accès aux TIC, même s'il y a toujours place à l'amélioration. Nous

⁴⁸ Nous abordons ces deux derniers thèmes dans la section 3.2 : Recherche.

présentons ici un aperçu historique des démarches de financement menées par *Communautique* depuis sa création⁴⁹.

Au moment où *Communautique* voit le jour en 1995, la Puce communautaire et l'ICÉA mettent sur pied un Comité de gestion du projet et mènent conjointement de nombreuses recherches de financement : des dizaines de demandes sont déposées. Pour mener à bien ces démarches, l'un des deux organismes était, tour à tour, « promoteur » du projet tandis que l'autre en était le « partenaire ». Le premier financement obtenu par la Puce pour le projet *Communautique* provient de Ressources humaines Canada⁵⁰. Le second financement, obtenu par l'ICÉA, provient du ministère de la Culture et des Communications du Québec, il était destiné à la réalisation d'une première étude de besoins.

À l'automne 1996, trois organismes publics québécois financent le projet : le Fonds d'intervention du conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDIM), le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) du ministère de la Culture et des Communications du Québec et le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) du ministère de l'Éducation du Québec. En 1997, *Communautique* acquiert le statut d'*association* composée de la Puce et l'ICÉA. Ce sont les partenaires fondateurs du projet *Communautique*, l'ICÉA et la Puce communautaire, qui ont décidé de cette association et qui en ont présenté la demande à l'Inspecteur général des institutions financières (IGIF). L'association est décidée au moment où les financements du FAI, du CRDIM et du PSEPA sont en marche. Les financements du CRDIM et du FAI sont alors d'une durée de 18 mois, de janvier 1997 à juin 1998, et ils assurent le fonctionnement de *Communautique*.

Avec la fin de ces financements, durant l'été 1998, le contexte financier se resserre et devient peu favorable à l'association « projet *Communautique* ». Les partenaires engagent une campagne médiatique, mènent diverses représentations publiques et produisent un grand nombre de demandes de subvention. Le financement du FAI octroyé à *Communautique* n'est pas renouvelé durant l'été 1998, rendant la situation du groupe assez précaire. Heureusement, le grand nombre de représentations publiques menées par le groupe et son travail d'analyse de la politique québécoise de l'autoroute de l'information permettent d'obtenir d'autre financement, garantissant pour un temps la survie de *Communautique*. En particulier, le CRDIM accorde un financement de six mois nécessaire à la survie de *Communautique*. De son côté, le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) offre un financement permettant cette fois de démarrer une autre étude de besoins; le Fonds de développement de la métropole (FDM) arrive par la suite et permet de financer le cœur des activités de *Communautique*, notamment le développement du site web. Dès lors, le comité de gestion de *Communautique* peut amorcer une réflexion sur la pérennité et le développement de l'association « projet *Communautique* ».

Au début de 1999, l'intervention de *Communautique* et d'une coalition d'organismes soutenant son analyse de la Politique québécoise de l'Inforoute, a permis à des groupes communautaires de se voir associer au projet pilote du FAI : « courrier.qc.ca ». *Communautique* reçoit un financement du FAI pour sa participation à ce projet gouvernemental québécois. Ainsi, des dimensions d'initiation populaire à l'informatique ont été prises en compte dans le cadre de ce projet. Au cours de cette même année, plusieurs rencontres avec la ministre Louise Harel sont entreprises par Bernard Normand, directeur général de l'ICÉA, Louise St-Jacques, directrice générale de la Puce communautaire, et Jean-Claude Guédon, qui accompagne alors le comité

⁴⁹ Un travail de description systématique et d'analyse des projets subventionnés en fonction des programmes et politiques fédérales et québécoises, est mené par notre groupe de recherche. Cette analyse participera à une compréhension plus approfondie des activités de financement de *Communautique*. Elle fera l'objet d'un rapport subséquent.

⁵⁰ Loi sur l'assurance-emploi (article 38).

de gestion. Ces rencontres avaient pour objectif de sensibiliser les décideurs à la situation critique de *Communautique*, et de trouver des solutions pour y remédier. *Communautique* est également présent aux consultations du Secrétariat pour l'action communautaire autonome (SACA). Les responsables de *Communautique* rencontrent ceux du FDM afin de leur proposer un avant-projet.

À la fin de 1999 – moment où *Communautique* devient un OBNL et donc une organisation autonome – le groupe développe un ensemble de stratégies pour assurer le financement de ses activités et la rémunération de ses travailleurs⁵¹. *Communautique* se fixe trois objectifs stratégiques: développement d'une structure de financement mixte, recherche d'autofinancement, délimitation d'un horizon de trois ans dans la recherche des budgets. Depuis l'incorporation, ces objectifs stratégiques de financement sont d'ailleurs restés sensiblement les mêmes. Afin d'atteindre ces objectifs, un comité spécialisé dans la recherche de financement avait alors été créé, lequel s'inscrivait dans la continuité de ce qu'avait pu réaliser antérieurement le comité de gestion du projet du point de vue des démarches de financement.

En décembre 1999, *Communautique* se voit accorder un important financement de la part du Fonds de la lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (FLCP), lui permettant d'amorcer le projet « Inforoute, points d'accès – initiation à la population ». Le projet est amorcé par une rencontre avec plusieurs partenaires des Corporations de développement économiques et communautaires (CDÉC) de la région de Montréal, suivie d'une autre rencontre en janvier 2000, cette fois-ci avec les partenaires des régions. À partir de 2000, l'organisme a pu commencer à diversifier ses sources de financement. D'ailleurs, l'ouverture des programmes fédéraux et l'élargissement de la politique québécoise de l'Inforoute aux initiatives communautaires ont constitué deux moments cruciaux pour la survie de *Communautique*, et pour celles d'autres groupes oeuvrant dans ce domaine.

En 2000-2001, les actions de financement menées par *Communautique* consistent en des démarches exploratoires pour le financement de base et le développement de nombreux projets, dont la majorité sont subventionnés. *Communautique* participe notamment au programme VolNet, qui constitue son premier financement fédéral, et au Programme d'accès communautaire (PAC), auquel *Communautique* est finalement éligible, de par l'ouverture du programme au réseau urbain. Ces deux programmes importants sont financés par Industrie Canada. Le PAC a permis le déploiement et le financement d'un réseau de CACI. Le Fonds d'initiatives locales (FIL) a assuré le financement d'un réseau de points d'accès dans le quartier montréalais du Plateau Mont Royal. Ces financements ont permis d'assurer le maintien des emplois d'animateurs populaires créés antérieurement par le biais du Fonds de lutte contre la pauvreté et du projet « Inforoutes, points d'accès ».

L'organisme conduit aussi des démarches de financement du côté des instances subventionnaires en éducation. En 1996, à travers un financement du ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre du PSEPA accordé à la Puce communautaire, quelques formations réalisées au sein du projet *Communautique* avaient pu être financées. Ce premier budget apparaissait toutefois largement insuffisant. Heureusement, la situation change et en 2002, le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)⁵² voit le jour et permet l'obtention d'un premier financement de base. *Communautique* obtient en effet, en 2002, une accréditation du ministère de l'Éducation en tant qu'organisme de formation, d'une valeur de 60 000 \$ par année (devenus 70 000 \$ pour trois ans). Ce financement de base a facilité l'accès de *Communautique* à un financement supplémentaire au sein du projet de *Formation à l'Inforoute*

⁵¹ Les informations qui suivent sont tirées des rapports annuels internes de *Communautique*, mis à la disposition de notre équipe de recherche.

⁵² Le PSEPA est aboli entre temps, suscitant de vives contestations dans le milieu communautaire.

citoyenne. Cette accréditation prouve aussi que le groupe a acquis une légitimité auprès des institutions gouvernementales. Par contre, l'accréditation de *Communautique* comme organisme de formation n'a pas encore eu d'effet tangible en matière de contrats de formation obtenus.

En 2003, *Communautique* attendait également un financement de base en provenance du ministère de la Culture et des Communications du Québec, mais le retour du Fonds de l'autoroute de l'information (devenu le Fonds de la société de l'information) au Conseil du trésor a retardé cette reconnaissance qui s'actualisera en 2005. En avril 2005, *Communautique* a reçu un financement de 125 000 \$ (dont 50 000 \$ en financement de base) pour sa contribution aux réflexions sur la démocratie en ligne⁵³. À l'avenir, *Communautique* souhaiterait diversifier les financements de base afin de soutenir tous les pans de ses activités.

En outre, l'autofinancement fait partie des objectifs de *Communautique*, bien qu'il constitue une proportion relativement faible de son budget, variable d'une année à l'autre. Une partie de cet autofinancement existe grâce à des contrats pour des services de formation. Par exemple, les services offerts au Centre St-Pierre et au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration sont réalisés sur la base de contrats⁵⁴. *Communautique* organise également des campagnes de levée de fonds puisque bénéficiant d'un statut d'organisme de charité, il peut recevoir des dons⁵⁵. La recherche de fonds privés est un autre moyen que l'organisme souhaite explorer dans un proche avenir. *Communautique* intègre des membres officiels, lesquels payent une cotisation annuelle et peuvent participer aux réunions du Conseil d'administration. Les frais d'adhésion exigés pour devenir membre de *Communautique* représentent, aussi minime soient-ils, une source supplémentaire de financement : des frais annuels de 10 \$ sont demandés à titre individuel, et de 25 \$ pour un organisme. *Communautique* compte développer éventuellement d'autres stratégies en vue d'augmenter son autofinancement.

2.3.2 Analyse

De 1996 à 2004, les sources de financement de *Communautique* se sont considérablement élargies, preuve que l'organisme n'a cessé de se développer et qu'il a gagné en crédibilité tant auprès des groupes communautaires qu'auprès des bailleurs de fond.

À ses débuts, les activités de *Communautique* ne cadraient pas bien avec les critères des grands programmes gouvernementaux (premières années du Fonds de l'autoroute de l'information au Québec et premières années du Programme d'accès communautaire au Canada), lesquels étaient principalement orientés vers l'accès des régions éloignées à Internet et aux nouvelles technologies. Les premiers financements de *Communautique* ont été surtout provinciaux, voire municipaux (CRDIM). Un moment décisif s'est produit lorsque le ministère de la Culture et des Communications du Québec a reconnu la pertinence du projet *Communautique* au Sommet de l'emploi en 1996. La production de mémoires, associée à de nombreuses présences sur la scène publique et politique⁵⁶, ont permis à *Communautique* d'acquérir une légitimité auprès des institutions publiques. En même temps, avec l'ouverture des

⁵³ Annoncé par M. Henri-François Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, à l'occasion de la Journée de réflexion sur la démocratie en ligne, initiative du Comité d'étude sur la démocratie en ligne animée par *Communautique*, au Centre St-Pierre, le 28 avril 2005.

⁵⁴ La Politique d'action communautaire définit la différence entre subventions, contrats et ententes de services, permettant dans une certaine mesure aux groupes communautaires et entreprises d'économie sociale d'agir comme fournisseurs de services pour les gouvernements.

⁵⁵ Par exemple, certaines aides matérielles proviennent d'organisations privées, notamment IBM a fourni huit ordinateurs portatifs ayant permis de mettre sur pied un laboratoire mobile de formation.

⁵⁶ Nous présentons plus de détails à la section 3.3 : Représentation publique.

programmes à de nouveaux secteurs, dont le communautaire, *Communautique* a pu obtenir des financements plus conséquents, notamment au niveau fédéral à partir de la fin de l'année 1999 (VoINet, PAC, Franccommunautés virtuelles).

En résumé, depuis son autonomisation, *Communautique* a développé une double stratégie de financement, reposant d'une part, sur l'obtention de subventions externes (financement de base et de projets spécifiques) et d'autre part, sur la réalisation d'un objectif d'autofinancement (contrats, ententes de service, *membership*). À l'origine, le financement externe de *Communautique* provenait de quelques programmes subventionnaires locaux, québécois, puis fédéraux. Par sa capacité à réaliser ses projets et à respecter ses engagements, *Communautique* s'est construit une crédibilité auprès des bailleurs de fonds. *Communautique* joue dorénavant un rôle de porte-parole des milieux communautaires en matière de technologies de communication auprès des décideurs politiques. Ainsi, l'un des objectifs de *Communautique* est, aujourd'hui, de développer des projets rassembleurs qui créent ou renforcent les liens déjà existants entre les groupes communautaires. L'organisme compte aussi de nombreux partenaires, dont il tente de connaître les besoins pour leur offrir des services directs. Majoritairement, ces partenaires sont des organismes d'éducation populaire et de développement local, engagés dans la promotion de l'accessibilité aux connaissances, la solidarité ou l'autonomie sociale.

Malgré les difficultés propres à tous les groupes communautaires (notamment en raison des financements par projets qui sont rarement à long terme), on peut dire que la stratégie de financement de *Communautique* a été jusqu'ici fructueuse, lui permettant de survivre sans avoir à modifier sa mission de base. Cette stratégie lui a permis de soutenir à la fois ses activités de recherche, de formation et de réseautage grâce à l'obtention continue de différents types de financement (subventions, contrats). L'un des avantages de *Communautique* fut de se doter d'un plan d'action clair, énoncé en fonction de trois axes d'orientations de son travail. Ce plan lui permet d'être présent sur plusieurs fronts et, entre autres, d'être éligible à plusieurs programmes de subvention.

Plus généralement, *Communautique* joue un rôle d'intermédiaire entre d'un côté, l'offre de programmes subventionnaires gouvernementaux (accès aux TIC et appropriation d'Internet) et de l'autre, une demande sociale (sociocommunautaire) exprimée à travers des études de besoin réalisées auprès de groupes communautaires. L'organisme consulte ainsi ses partenaires pour définir des stratégies d'action communes avec la préoccupation avouée de faire en sorte que les milieux communautaires obtiennent la place qui leur revient dans le cadre de ces programmes⁵⁷.

3. Champs d'activités

Signalons que le caractère hétérogène et multiple des activités de *Communautique* rend difficile tout effort de catégorisation de ses champs d'activités. Ceci est en partie dû au fait que l'organisme agit souvent de manière enchevêtrée et simultanément sur plusieurs fronts, tels ceux de la recherche et de la formation, lorsqu'il mène un projet.

En parcourant les documents mis à notre disposition par *Communautique*, trois grands axes de travail ressortent :

⁵⁷ Nous approfondirons cet axe d'analyse dans notre prochain rapport qui portera spécifiquement sur le financement de l'organisme (production de ce second rapport prévu pour septembre 2005).

- l'outillage par la formation à l'utilisation stratégique et par le développement de l'accès aux TIC ;
- l'outillage par la production d'outils d'analyse et de réflexion centrés sur la recherche, l'expérimentation et l'innovation ;
- l'outillage par l'animation et la concertation du milieu communautaire.

Ces axes de travail font partie du plan de développement de l'organisme ; on les retrouve dans tous les rapports annuels à partir de 1999-2000. Dans le cadre de cette monographie, nous décrivons les champs d'activités les plus significatifs de *Communautaire*. Nous avons distingué respectivement : les activités de formation, de recherche, de représentation publique, de réseautage et de soutien technique.

3.1 Formation

La formation est l'activité fondatrice du projet *Communautaire* et demeure son principal champ d'expertise. Le *Café Communautaire*, situé jadis dans les locaux de la Puce communautaire évoque la naissance de *Communautaire* comme pourvoyeur de formations. Il s'agissait du premier point d'accès communautaire à Internet où des activités de sensibilisation aux nouvelles technologies et de formation à leur utilisation ont eu lieu. Plus tard, après avoir offert un grand nombre de formations à des groupes communautaires à travers le Québec, l'organisme a reçu une accréditation du Ministère de l'Éducation en 2002.

Le but premier des activités de formation de *Communautaire* est d'outiller les groupes et les citoyens pour une utilisation stratégique des technologies de réseau, adaptée à leurs besoins et à leurs contextes. On peut lire sur le site web de *Communautaire* :

Communautaire offre depuis 1997, des formations sur des utilisations stratégiques des technologies de l'information et des communications (TIC) adaptées à la réalité des organismes communautaires. De 1997 à 2003, *Communautaire* a donné plus de 500 sessions de formation rejoignant environ 2100 personnes provenant de 1400 organismes au Québec⁵⁸.

Les formations peuvent être offertes dans les locaux de *Communautaire* ou, grâce à des portables fournis par *Communautaire*, directement dans les locaux des groupes communautaires intéressés. Elles sont dispensées par les formateurs de *Communautaire* ou par des personnes formées par l'organisme. Plusieurs types de formations sont disponibles : ateliers de sensibilisation, formations régulières, formations adaptées aux besoins, formations par projet et formations d'agents multiplicateurs.

3.1.1 Les ateliers

Les ateliers de *Communautaire* sont intégrés aux formations régulières, en guise d'introduction pour les néophytes. Ils offrent une sensibilisation à l'utilisation des TIC mais surtout à l'enjeu qu'elles représentent tant pour les organismes communautaires que pour les populations que ces groupes desservent. Depuis les débuts de *Communautaire*, les ateliers, d'une durée moyenne de trois heures, sont offerts au Centre Saint-Pierre.

⁵⁸ Communautaire, « Formation adaptée », *Communautaire – Centre de formation*. 2005. [Consulté en janvier 2005]. <<http://www.communautaire.qc.ca/formation/formation.html>>.

Voici quelques exemples de thèmes abordés :

- « Se brancher à Internet : comment s'y préparer ? » ;
- « Mise à jour d'un site web, possibilités et réalisations » ;
- « Un site web : pourquoi et comment ? » ;
- « Gestion des informations et sécurité à l'ère des réseaux ».

Les ateliers représentent un premier contact avec les enjeux liés aux TIC, ils n'ont pas de visée pratique immédiate.

3.1.2 Les formations régulières

Il y a deux types de formations régulières : les formations d'ordre pratique orientées vers l'utilisation (courriel, sites web) ; les séances d'information thématique et de sensibilisation aux enjeux des TIC pour le monde communautaire.

Voici quelques exemples de formations régulières :

- « Internet de base : Initiation à Internet et sensibilisation aux enjeux liés aux TIC » (6 heures);
- « Internet intermédiaire : communication et recherche » (6 heures);
- « Un site web : quels enjeux pour votre organisme ? » (12 heures);
- « Le courrier électronique » (4 heures);
- « L'action communautaire et Internet » (4 heures);

Des formations ont été données dans différentes régions du Québec : Saguenay Lac Saint-Jean, Québec, Mauricie, Estrie, Montréal, Laval, Outaouais. L'objectif était de promouvoir une utilisation efficace des TIC parmi les groupes communautaires. Un bilan des activités de formation réalisées entre 1997 et 2003 faisait état, en date de novembre 2003, de 694 organismes ayant participé à un total de 187 formations pour l'ensemble du Québec.

3.1.3 Les formations adaptées aux besoins

Les formations sont développées pour répondre à des besoins spécifiques d'organismes qui font une demande de formation à *Communautique*, souhaitant acquérir des compétences supplémentaires liées aux TIC. Par exemple, *Communautique* a donné une formation intégrée au programme de perfectionnement offert par le Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal. *Communautique* a également donné une formation en création de page web à des jeunes de l'organisme « Des jeunes chez eux partout ». À une autre occasion, *Communautique* a été contacté par le Regroupement économique et social du Sud-ouest⁵⁹ (RESO) afin d'y donner une formation à des conseillères en emploi et à des personnes en recherche d'emploi fréquentant le groupe. Dernier exemple : l'initiation à la navigation et au courriel donnée dans les locaux du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

⁵⁹ Le site du Regroupement économique du Sud-Ouest est situé à l'adresse suivante : <http://www.resomtl.com/>.

Devant la diversité des besoins exprimés par les groupes et les populations ciblées, *Communautique* s'est doté, au fur et à mesure de ses expériences, d'une expertise pédagogique nécessaire à une transmission efficace des connaissances et compétences liées à ses formations.

3.1.4 Les formations par projet

Dans le cadre de certains projets spécifiques, *Communautique* s'est occupé de la formation de groupes particuliers à l'utilisation des TIC.

En novembre 1998, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a sollicité la participation de *Communautique* à une mission en France, dans le cadre des collaborations franco-qubécoises sur l'immigration. Il s'agissait d'une étape exploratoire pour l'élaboration d'un modèle de formation aux TIC pour les intervenantes et intervenants oeuvrant auprès des nouveaux arrivants. La collaboration s'est poursuivie en 1999 alors que *Communautique* a participé à un projet de formation aux TIC de formateurs et de formatrices en francisation⁶⁰. En tout, les 46 formations offertes ont attiré 430 participants à Montréal, Longueuil, Hull, Sherbrooke, Québec et Laval.

Entre mars 1998 et avril 1999, *Communautique* a été partenaire d'un projet du Centre St-Pierre et de la Puce RI, intitulé « Création de réseaux », financé par Santé Canada. *Communautique* a contribué à équiper et former 184 organismes communautaires québécois financés par les programmes PACE et PCNP de Santé Canada. Ces organismes étaient situés dans douze villes différentes du Québec. Par exemple, *Communautique* a donné deux ateliers de formation dans le cadre de la programmation automne 1998 - hiver 1999 du Centre St-Pierre. Le premier atelier portait sur le branchement à Internet et le second sur la conception de site web.

Le projet « Introduction à Windows 98 et à la télématique », financé aussi par Santé Canada, a permis à *Communautique* d'offrir des formations au cours desquelles des notions de base en informatique, de l'environnement Windows et de la gestion de fichiers étaient abordées. En tout, 31 sessions ont été offertes dont 19 à Montréal et Hull, trois au Cap-de-la-Madeleine, puis une à Gaspé, Sherbrooke, Rouyn, Chicoutimi, Baie-Comeau, Alma et Chibougamau. Ce projet a été particulièrement fructueux puisque 124 organismes et 239 personnes ont participé à un total de 62 journées de formation.

En octobre 1998, le gouvernement du Québec a souhaité offrir une adresse de courrier électronique à tous les Québécois et initie alors le projet pilote « courrier.qc.ca ». Le projet débute en mai 1999 et se termine en mai 2000. Il n'a pas connu le succès escompté, mais a permis à *Communautique* de mener plusieurs activités de formation. En effet, *Communautique* a été invité par le ministère de la Culture et des Communications à participer aux comités «formation usagers», «technique» et «directeur» du projet-pilote d'attribution d'adresses de courrier électronique aux citoyens et citoyennes des quartiers Sainte-Marie-Saint-Jacques et Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, ainsi que ceux de Baie-Comeau. Une formation de base à l'informatique et une formation à Internet ont été offertes au public. En 1999-2000, des animateurs ont été formés pour agir dans les groupes participant au projet ; des activités d'initiation ont été mises sur pied.

Outre ces formations, *Communautique* assurait la coordination des activités du projet dans deux comtés du Québec. *Communautique* s'est aussi chargé du développement d'outils communs d'inscription et de formation, de même que la mise sur pied de deux listes de distribution.

⁶⁰ *Communautique : Synthèse des activités réalisées de janvier 1997 à mars 1999*, mars 1999, p. 6.

Communautique s'est aussi chargé d'organiser des activités de formation au Québec dans le cadre du programme VolNet d'Industrie Canada, visant à brancher le secteur bénévole et à apprendre aux groupes à utiliser les TIC afin de réaliser leur mission plus efficacement. À l'échelle canadienne, il s'agissait d'offrir un branchement Internet, un matériel informatique et d'assurer l'apprentissage d'Internet à 10 000 organismes bénévoles du Canada. *Communautique* était chargé de rejoindre les organismes bénévoles du Québec. En 1999-2000, dans le cadre de la première année de ce projet, les formations offertes par *Communautique* portaient surtout sur des notions de base en informatique. Par la suite, les formations se sont orientées vers le perfectionnement des notions acquises et l'acquisition de compétences plus avancées d'utilisation des TIC⁶¹.

3.1.5 Les formations d'agents multiplicateurs

Les agents multiplicateurs sont des animateurs formés par *Communautique* qui interviennent ensuite auprès de plusieurs points d'accès au sein de centres communautaires. Ces personnes sont formées pour offrir les formations régulières de *Communautique*, en encadrant et en enseignant à des populations diversifiées.

Par exemple, pour le projet « Inforoute – Point d'accès », ayant débuté en 2000, outre son rôle de coordination nationale des partenaires et de suivi du projet, *Communautique* a aussi joué un rôle de formateur, développant un programme composé de cinq modules et s'étalant sur quatre semaines. Cette formation s'adressait aux animateurs destinés à travailler dans les points d'accès, afin de compléter leurs connaissances des TIC et aussi, de leur fournir des stratégies andragogiques et d'encadrement. *Communautique* offrait un soutien pédagogique continu aux animateurs, grâce notamment à une trousse pédagogique qui leur était remise. L'organisme favorisait les échanges d'expertise entre eux via une liste de diffusion et un forum thématique. « Inforoute - points d'accès » a permis la création de 80 points d'accès au Québec, où se sont déplacées douze équipes de trois animateurs et animatrices, cinq fois par semaine, pour y offrir des ateliers d'initiation aux gens fréquentant le point d'accès, ainsi qu'à la population en général⁶².

Au sein du PAC, programme lancé par Industrie Canada dans le but d'outiller groupes et citoyens à l'utilisation stratégique de l'Inforoute, *Communautique* a proposé une formation pour les intervenants et bénévoles de plusieurs CACI. Il s'agissait d'une familiarisation et d'un perfectionnement à Internet de douze heures, se déroulant sur deux jours.

Plus largement, une formation de 18 heures sur trois jours est dédiée aux animateurs qui désirent œuvrer dans les points d'accès communautaires et les CACI. Comme pour le projet « Inforoute – points d'accès », il s'agit pour l'organisme, de fournir une formation de base à Internet, et surtout d'inventer des stratégies pédagogiques pour permettre aux animateurs de composer avec la diversité de la population que l'on retrouve dans les centres communautaires.

3.1.6 Conclusion

Depuis les débuts, les activités de formation offertes par l'organisme ont été importantes en nombre et en variété, et certainement bénéfiques pour les groupes communautaires impliqués.

⁶¹ Nous donnons plus de détails sur ce projet à la section 3.4.1.

⁶² Communautique, « Projet Inforoute - Points d'accès – Initiation de la population : Dossier d'information », *Communautique*. 2005. [Consulté en mars 2005]. <<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/pointa/pointa.html>>.

Toutefois, le nombre de demandes pour les formations de base a quelque peu décliné au cours des dernières années, ce qui n'est pas surprenant puisque que les formations de base sont aujourd'hui plus largement diffusées à travers les institutions scolaires formelles. L'enjeu majeur pour l'organisme consiste désormais à pouvoir offrir des formations répondant davantage aux besoins spécifiques des groupes communautaires et à leur stratégie propre de développement. En matière de contact et de réseautage avec les groupes communautaires, *Communautaire* possède une vaste et importante expérience grâce aux formations par projet et aux formations adaptées aux besoins déjà offertes dans des milieux fort diversifiés. Il reste que la situation spécifique de chaque groupe communautaire quant à sa mission et ses besoins particuliers, oblige désormais *Communautaire* à déployer une polyvalence encore plus grande dans son offre de formations, ainsi qu'au maintien d'un contact soutenu avec le milieu par le biais d'activités de concertation, de recherche et d'analyse des besoins des groupes.

3.2 Recherche

Deux grandes thématiques caractérisent les activités de recherche de *Communautaire* : en premier lieu, l'importance accordée par *Communautaire* à l'étude des besoins spécifiques du milieu communautaire en regard des TIC ; en second lieu, les travaux et réflexions de *Communautaire* concernant le thème de la citoyenneté dans le contexte d'émergence d'Internet.

3.2.1 Cerner les besoins du milieu communautaire

L'un des premiers mandats de *Communautaire* fut de souligner et de documenter les lacunes en matière d'infrastructures informatiques présentes au Québec, et plus particulièrement celles accessibles aux groupes communautaires. La réalisation de plusieurs études de besoins a permis d'apporter de premières réponses à ce type de préoccupations. Trois études ont été menées successivement en 1996-1997, 1999-2000 et 2004. Ces enquêtes ont permis de cerner les progrès accomplis par le milieu communautaire dans leur accès aux infrastructures et dans leur niveau d'appropriation des TIC.

Première étude de besoins • 1996-1997

Réalisée en 1996-1997, l'étude de besoins constitue le premier travail de recherche effectué par l'équipe de *Communautaire* en vue d'informer les groupes communautaires sur les TIC, d'évaluer leurs acquis ainsi que les compétences qu'ils doivent développer. Ce projet de recherche a permis aussi de mesurer la faisabilité du projet *Communautaire*. Les données ont été obtenues par le biais d'un questionnaire envoyé à environ 600 groupes (82 répondants) oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la citoyenneté et du développement local et régional, et par l'organisation de trois journées de familiarisation et de réflexion sur les TIC. Le Service de la recherche et de la planification de Télé-Québec⁶³ a apporté une contribution non négligeable à la préparation des questionnaires.

Sur la base des données recueillies, *Communautaire* a pu identifier les besoins les plus pressants des groupes, plus particulièrement leurs manques en matière d'équipement (volonté d'amélioration ressentie parmi la majorité des groupes répondants, mais peu de fonds à investir) et de formation pour s'approprier les TIC dans leur quotidien (peu ou pas d'expert en

⁶³ Plus précisément, Gérald Bourbeau et Pierre Jacob, qui faisaient partie de Télé-Québec et du groupe de travail sur les communications de l'ICÉA, ont impliqué le service de la recherche et de la planification de Télé-Québec au début du projet *Communautaire*.

informatique au sein des groupes). Les questionnaires ont révélé la volonté des groupes d'intégrer les technologies de réseau dans leurs façons de faire, que ce soit pour l'organisation interne de leur travail, pour la création de liens avec les autres groupes, ou pour communiquer et s'informer plus facilement. Cette première étude de besoins a également permis de vérifier la viabilité et l'utilité du projet *Communautaire*, tout comme elle a concouru à la définition d'une mission et d'objectifs spécifiques pour *Communautaire*.

De manière parallèle, durant ses premières années, *Communautaire* mène des activités de veille afin de tenir le milieu communautaire au fait des avancées technologiques. Plus précisément, l'organisme se montre attentif aux dossiers portant sur l'accès public et universel, sur la confidentialité et la gestion de l'information, sur la télématique communautaire, et sur la sécurité des réseaux (notamment les virus informatiques, sujet particulièrement important dans le contexte du « Bogue de l'an 2000 »). Ces activités contribuent à développer l'expertise de l'organisme et à créer un lien de confiance avec les groupes communautaires.

Seconde étude de besoins • 1999-2000

En 1999, conjointement avec le journal *Tour d'y voir* et Télé-Québec, une enquête sur l'appropriation des TIC est amorcée⁶⁴, financée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Cette enquête a pour objectif de suivre les progrès réalisés par le milieu communautaire depuis l'étude effectuée en 1996-1997.

Entre 1996 et 1999, l'appropriation de la télématique par les groupes communautaires du Québec s'est opérée à un rythme accéléré: des projets se sont déployés dans plusieurs réseaux; de nouveaux groupes communautaires sont nés avec pour mission spécifique l'appropriation sociale et démocratique des TIC; des regroupements provinciaux et de nombreux groupes de base ont investi les inforoutes. Les groupes se sont engagés, ils se sont formés, ils tentent d'intégrer Internet à leur travail quotidien, ils développent des projets, ils s'interrogent et réfléchissent sur la façon de lier ces nouveaux développements à leur mission et à leurs services tout en leur gardant une dimension humaine⁶⁵.

Des ateliers de discussion sont organisés, et quelques 3000 questionnaires sont distribués à des groupes communautaires à travers le Québec (450 répondants). L'objectif est alors de dresser un portrait de la situation des groupes communautaires relativement à l'informatisation, l'appropriation, les besoins de formation, tout en cherchant à identifier, à travers le recueil d'expériences, les impacts des TIC sur leurs activités, leur fonctionnement, et l'accomplissement de leurs objectifs.

En ce qui concerne l'évolution de l'appropriation des TIC par les groupes, le rapport d'enquête souligne alors la grande diversité des situations :

L'appropriation de la télématique par les groupes se module ainsi à des rythmes et degrés très variés: pour certains, l'informatique et la télématique sont arrivées

⁶⁴ Communautaire, « Le monde communautaire et Internet: défis, obstacles et espoirs - Résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires », *Communautaire - Rapport d'enquête*. Mai 2001. [Consulté en mars 2005]. <<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/enquete/rapport.html>>.

⁶⁵ Francine Pelletier, « Le monde communautaire et Internet : des défis à relever... aux moyens d'y répondre », Colloque *Où mènent les TIC : Rêves ou réalité*, organisé par l'ICÉA et 13 partenaires, Montréal, 30 nov. - 1er déc. 2000.

simultanément, tout récemment, dans leur quotidien; chez d'autres, ils en sont à considérer le développement d'un site Internet; d'autres multiplient les échanges par courriel et sont des familiers du télétravail; d'autres encore explorent différentes façons d'intégrer Internet à leurs activités et services; certains envisagent même la création d'extranets⁶⁶.

La conséquence directe de ce constat d'hétérogénéité des besoins et des pratiques est que les regroupements d'organismes doivent utiliser une large palette d'outils de communication pour pouvoir rejoindre leurs membres, ce qui rend évidemment la coordination d'ensemble plus difficile. En outre, les groupes ne semblent pas se sentir en parfait contrôle de leur développement informatique en raison de la surcharge d'information qui cause un certain « stress organisationnel » et également d'un problème de gestion du temps. Quant aux besoins de formation, ils sont toujours largement présents: les groupes ont besoin d'experts en TIC afin d'orienter les utilisateurs novices et pour faire en sorte que la technologie leur amène des avantages sur une base quotidienne. Enfin, le milieu communautaire fait preuve de certaines réserves dans ses attitudes vis-à-vis l'informatique, celle-ci devant avant tout demeurer un outil au service de leur mission : « L'informatique et la télématique sont davantage vus comme des outils incontournables dotés d'un grand potentiel qu'il convient, toutefois, de maîtriser et de subordonner à des valeurs humaines de partage et de solidarité⁶⁷ ».

Cette enquête, considérée comme une seconde étude de besoins, est intégrée à la démarche du projet *Forum rencontres*⁶⁸. En 2000-2001, les résultats de l'enquête sont diffusés et discutés avec les participants et les groupes communautaires. Ces discussions permettent d'approfondir les résultats, de mettre de l'avant les futurs enjeux significatifs pour les groupes, ainsi que d'explorer des pistes de développement en matière de TIC. En même temps, cette enquête permet à *Communautique* de développer une argumentation solide pour faire valoir auprès des décideurs, les besoins des groupes, en vue de participer aux consultations sur la Politique de reconnaissance de l'action communautaire et de parfaire une stratégie de développement de l'Inforoute communautaire.

Troisième étude de besoins • 2004

L'enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles au Québec, a été réalisée en 2004 par *Communautique* pour le projet de *Réseau de formation et de soutien technique en gestion de l'information et des technologies de l'information* (GI-TI), financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Cette enquête se place dans la continuité de l'enquête précédente (1999-2001), dont elle reprend les objectifs principaux (état de l'informatisation, de l'appropriation, des attitudes face aux TIC, de la formation), auxquels s'ajoutent les questions des besoins en soutien technique et l'intérêt pour un service de référencement téléphonique (deux thèmes importants du projet GI-TI).

Au départ, 500 groupes de multiples secteurs d'intervention (alphabétisation, famille, santé) sont contactés par téléphone, 415 acceptant qu'on leur envoie un questionnaire, pour un total de 189 répondants (questionnaires renvoyés à *Communautique*) en fin de parcours. *Communautique* reste tout de même réservé quant à la représentativité de cette enquête, étant donné que plusieurs des répondants ont « déjà eu des contacts avec les organismes d'exécution du projet,

⁶⁶ *Id.*

⁶⁷ *Id.*

⁶⁸ Voir plus loin, dans ce rapport, la section « Représentation publique » (section 3.3).

ils avaient de fortes chances d'être possiblement plus sensibilisés à l'informatique et à Internet⁶⁹».

Au niveau du parc informatique, la quasi-totalité des groupes contactés possèdent au moins un ordinateur, et 75% d'entre eux ont mis sur pied un réseau local. Malgré les ressources limitées des groupes communautaires, le fait qu'ils soient presque tous pourvus d'équipements informatiques montre bien que le virage technologique a été effectivement pris par le milieu communautaire. L'informatique et Internet sont maintenant considérés comme des outils nécessaires dans le quotidien de presque tous les groupes contactés. Internet est principalement utilisé pour le courriel et la recherche d'informations précises. L'obstacle majeur à son utilisation, tel qu'identifié par les groupes, est le manque de ressources financières, mais aussi les besoins liés à la formation et au soutien technique (ceux-ci relevant également d'un manque de fonds).

L'enquête évalue également de manière détaillée les besoins des organismes communautaires en matière de soutien technique. Le problème récurrent pour les groupes concerne le fonctionnement de l'équipement dans l'utilisation quotidienne. On retrouve ensuite toutes les difficultés liées à l'installation de logiciels, de matériels et de réseaux. Enfin, l'enquête questionne la satisfaction des groupes par rapport aux services de soutien technique qu'ils ont déjà reçus. La plupart des répondants se montrent satisfaits de l'efficacité de ces services de soutien pour la résolution de leurs problèmes, mais plusieurs mentionnent encore le problème du coût ainsi que du temps requis avant que le service ne leur parvienne.

L'enquête se penche aussi sur les besoins des organismes en matière de formation. Au niveau de la bureautique, les demandes des groupes concernent surtout le traitement de texte⁷⁰, les bases de données et le chiffrier électronique. Les formations reçues par les groupes⁷¹ leur donnent satisfaction. Par contre, pour beaucoup, le problème demeure lié à l'accès, 43% d'entre eux déclarant qu'ils n'ont pas accès à ces services de formation⁷². Par rapport aux formations à Internet, il semble que les notions de base aient été assimilées par les groupes, leurs besoins étant devenus plus spécifiques et en lien plus direct avec leur propre développement : pages web, courriel, recherche d'informations. Dans le cadre de cette enquête, *Communautaire* avait également inclus un besoin appelé « Internet en soutien à la mission de l'organisme », qui fut l'objet d'une perception positive de la part des répondants⁷³. La moitié des répondants ont déclaré avoir recours à des services de formation à Internet, les trouvant le plus souvent adéquats. Toutefois, pour plusieurs, le coût élevé de ces formations constitue un frein à leur utilisation.

⁶⁹ Roger Charbonneau et Élisabeth Caron, « Enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles au Québec », *Communautaire- Projet GI-TI 2004* (2004). [Consulté en avril 2005]. <<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/enquete2004/enquete2004.html>> ; <<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/enquete2004/enquete2004.pdf>>.

⁷⁰ Le traitement de texte était déjà l'outil de plus utilisé par les groupes selon les résultats de l'enquête de 1999-2000.

⁷¹ Ces formations ne sont pas nécessairement offertes par *Communautaire*.

⁷² Du moins, ils n'y ont pas recours, la majorité des groupes ayant utilisé les services de formation en bureautique ont déclaré que l'accès est soit « facile » ou soit « très facile ».

⁷³ Les répondants devaient donner une note sur 10 à plusieurs rubriques (services de formation) en fonction de l'importance qu'ils lui accordaient dans leurs besoins.

Conclusion

Les besoins des groupes constituent le point d'ancrage d'une appropriation efficace des technologies par le milieu communautaire et les citoyens. *Communautique* a toujours emprunté une stratégie ascendante (c'est-à-dire d'abord à l'écoute des groupes de base) pour que l'intégration des technologies se fasse selon la volonté et les critères propres des groupes. Tous les projets menés par *Communautique* s'inscrivent dans cette nécessité d'identifier des besoins et d'y répondre. Nous avons choisi de parler des études de besoins car celles-ci traduisent cette attention particulière de l'organisme. Déjà, les premiers projets pilotes de création de points d'accès respectaient cette même approche consistant à recueillir les impressions des groupes en les sondant directement.

Même si les études de besoins menées depuis les débuts montrent à quel point l'usage des TIC et d'Internet a fait un bond dans le milieu communautaire québécois, il reste que les obstacles que sont le manque d'argent, de temps et de ressources humaines freinent significativement pour ces groupes le processus d'appropriation des technologies. À cet égard, l'une des propositions de *Communautique* ayant été la mieux accueillie par des groupes est la mise en place d'un service de référencement gratuit qui permettrait aux groupes de compter sur des ressources adaptées à leurs besoins et à leurs moyens⁷⁴. L'étude de besoins réalisée en 2004 confirme ainsi la pertinence du projet GI-TI dont *Communautique* fait partie.

3.2.2 La citoyenneté à l'heure d'Internet

Au cours des dernières années, la citoyenneté a été l'un des thèmes récurrents dans les débats tant sociaux que politiques sur les enjeux sociaux d'Internet. Jusqu'à quel point Internet peut-il devenir un outil citoyen? Comment faire d'Internet un espace de vie démocratique? Comment mettre en place un gouvernement en ligne, et quelles formes ce gouvernement pourrait-il prendre? Ces débats occupent une place non négligeable dans l'élaboration de consensus publics concernant la direction que devrait prendre une politique de l'Inforoute au Québec. *Communautique* n'ayant pas été consulté en premier lieu par le gouvernement, l'organisme ne s'est pas pour autant désengagé de ces questions importantes. Au contraire, il a entrepris de sonder d'abord le mouvement communautaire et de faire valoir ensuite ses revendications auprès du pouvoir politique.

Recueil d'expériences

Parallèlement aux études de besoins et des consultations auprès du milieu précédemment décrites, l'organisme a réalisé un autre type de cueillette de données, ciblant cette fois-ci des groupes communautaires ayant déjà intégré l'usage des TIC dans leurs pratiques et ayant des expériences à partager.

En mai 2001, *Communautique* lance un projet de « recueil de récits d'expériences d'appropriation des TIC ». Une série de trois rencontres est organisée à Montréal, Trois-Rivières et Québec, afin de diffuser les résultats de l'enquête sur l'état de l'appropriation des technologies (seconde étude de besoins). Cette enquête montrait, entre autres, que l'idée d'une plateforme d'information commune avait intéressé plusieurs groupes. La mise en discussion de l'enquête a permis de voir que cette idée était toujours d'actualité. Les groupes demeuraient intéressés à la construction d'un outil informatique commun offrant un espace pour échanger

⁷⁴ *Communautique*, Rapport annuel 2003-2004.

leurs expériences, leurs difficultés et les moyens qu'ils ont mis en place pour répondre à ces difficultés.

À l'occasion de ces rencontres, d'autres échanges sur les expériences d'appropriation ont eu lieu. Ceux-ci ont permis à la fois, d'identifier les difficultés rencontrées dans les groupes et de définir les enjeux futurs, pistes d'action et moyens à mettre en place pour répondre à ces enjeux. Les discussions autour de l'enquête ont conduit à la création d'un document identifiant les enjeux de la fracture numérique ainsi que les conditions nécessaires pour le droit à l'accès des groupes communautaires et leur reconnaissance comme acteurs essentiels pour une appropriation des TIC réussie pour l'ensemble de la population. Enfin, ces discussions ont mené au recueil de récits auprès de groupes relatant leurs expériences d'utilisation des TIC. Ces derniers ont d'abord été diffusés en version papier puis, plus tard, mis en ligne sur le site web du projet « Espace associatif » que nous décrirons plus bas.

Une plateforme québécoise de l'Internet citoyen

Les discussions de mai 2001 se sont conclues notamment sur l'idée de se doter d'une plateforme qui rassemblerait les principaux enjeux et les conditions nécessaires au développement de l'Internet citoyen, social ou communautaire au Québec. (...) Ces conclusions ont guidé *Communautaire* et l'ont conduit à tracer un avant-projet d'une telle plateforme. Ce projet de plateforme se veut rassembleur et mobilisateur⁷⁵.

L'avant-projet intitulé « Vers une plateforme de l'Internet citoyen! » a été adopté par les membres de *Communautaire* lors de l'assemblée générale de février 2002. L'avant-projet repose sur le constat d'une fracture numérique qui perdure au Québec, alors que l'informatique et Internet font maintenant partie du quotidien d'un nombre croissant d'individus. Ainsi, même les efforts importants consentis par les gouvernements du Québec et du Canada en faveur de l'accès tendent à oublier plusieurs sections de la population et à favoriser le développement d'une Inforoute à caractère surtout commercial. Plusieurs obstacles à l'appropriation des technologies par les groupes communautaires ont été identifiés : le manque d'équipement – malgré d'importants progrès depuis 1995, plusieurs groupes ne possèdent pas suffisamment de matériel informatique –, l'absence de veille technologique orientée vers les besoins du milieu communautaire, l'insuffisance de programmes de formation continue, le manque de soutien technique. L'accès aux technologies pour tous, la nécessaire implication du gouvernement pour la stimulation de projets novateurs et la prise en compte de la place du milieu communautaire dans l'élaboration des politiques publiques représentent les principales revendications décrites dans cet avant-projet. Il s'agit des trois enjeux de base pour le développement d'un Internet citoyen.

Afin de discuter de cet avant-projet, deux rencontres, réunissant environ 50 groupes, furent organisées en mai et juin 2002⁷⁶. L'avant-projet fut par la suite diffusé plus largement au sein des groupes communautaires québécois, en mettant de l'avant l'idée d'un Internet plus proche des citoyens. Dans ce document, « *Communautaire* souligne que l'accès universel aux technologies pose un défi à l'ensemble de la société québécoise, les statistiques montrant que d'importants segments de la population risquent de se retrouver en marge (...), en état de

⁷⁵ *Communautaire*. « Avant projet : vers une plateforme de l'Internet citoyen! », *Communautaire*, février 2002. [Consulté en février 2005]. <<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/Plateforme.html>>.

⁷⁶ Le bulletin *Comm'Info* (printemps 2002) permet de suivre le processus de discussion et de rédaction du projet.

vulnérabilité vis-à-vis de sa pleine intégration sociale, de son insertion sur le marché du travail, et de plus en plus vis-à-vis de l'exercice de sa citoyenneté entière et active⁷⁷ ».

En 2003-2004, dans le cadre d'une deuxième tournée visant à promouvoir le projet de Plateforme de l'Internet citoyen, *Communautique* a organisé diverses consultations au Québec. Ces consultations ont été menées par l'entremise des partenaires de *Communautique* en région. D'abord prévues dans cinq villes (Amos, Gatineau, Rimouski, Saguenay et Sherbrooke), les consultations dans ces trois dernières villes ont été remplacées par des rencontres à Québec et Montréal. Dans l'ensemble, ces consultations ont démontré que la question de l'accès aux TIC était loin d'être résolue et que la fracture numérique ne cessait de s'élargir. Il s'avère ainsi important d'agir rapidement afin de contrer cette inégalité face à l'accès, car les compétences nécessaires à une appropriation des technologies apparaissent de plus en plus sophistiquées. La mise en place des points d'accès publics à Internet est perçue comme une initiative importante dans laquelle les gouvernements doivent s'engager s'ils désirent réellement contrer les inégalités d'accès aux TIC. En outre, les points d'accès s'inscrivent dans la perspective d'un déploiement éventuel du « gouvernement en ligne », et constituent un mécanisme pertinent pour encourager l'appropriation citoyenne des technologies. L'*accessibilité* à un dispositif technique ne constitue toutefois qu'une condition préalable à une *appropriation* citoyenne effective d'une technologie⁷⁸.

Dans la présentation de son projet de plateforme, *Communautique* définit précisément ce qu'il entend par l'Internet citoyen :

L'Internet citoyen est une expression nouvelle qui ne redéfinit pas la citoyenneté ni ne réfère uniquement à Internet. Elle veut mettre de l'avant, non seulement l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins citoyennes, mais surtout l'appropriation de ces outils pour renforcer la citoyenneté. Elle met l'accent sur l'inclusion ; elle se veut pluraliste et porteuse de diversité⁷⁹.

Voici les propositions pour développer l'Internet citoyen ayant émergé des tournées de consultations pour la Plateforme :

- Que l'accès aux TIC soit un droit pour toutes et tous;
- Que les politiques et les programmes définissent et soutiennent l'accès de façon globale;
- Que l'accès à Internet et à son contenu soit considéré comme un service d'utilité publique essentiel aux individus et aux collectivités;
- Que les politiques et les programmes reconnaissent et encouragent la place et le rôle du milieu communautaire et de l'économie sociale dans la démocratisation de la société de l'information;
- Que l'on fournisse un financement conséquent et durable aux projets et initiatives citoyens⁸⁰.

⁷⁷ Céline Desjardins, *Recherche préliminaire pour la formation à l'Inforoute citoyenne*, rapport de recherche préparé pour *Communautique*, octobre 2004.

⁷⁸ Serge Proulx, 2004. *La révolution Internet en question*. (Montréal : Québec-Amérique), 144 p.

⁷⁹ Communautique, « Plateforme québécoise de l'Internet citoyen », *Communautique*. 2002. [Consulté en février 2005]. <<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/Plateforme2.html>>.

⁸⁰ *Communautique*, rapport annuel 2003-2004, p. 29

En ce qui concerne ce dernier point, les consultations ont souligné que, pour soutenir l'action des groupes communautaires dans la population, les programmes subventionnaires devaient reconnaître l'importance des ressources humaines dans le transfert de compétences à la population et par conséquent, offrir un supplément aux groupes pour financer de telles ressources. On constate ainsi que les groupes communautaires demandent à l'État de s'engager pleinement dans le développement d'une société de l'information bénéfique pour tous, par le biais d'un budget plus conséquent qui soutiendrait les initiatives citoyennes.

Formation à l'Inforoute citoyenne

Un rapport préliminaire préparé par Céline Desjardins pour *Communautique*⁸¹ fait état de l'avancement du projet de *Formation à l'Inforoute citoyenne*. Avec ce projet, « *Communautique* veut développer un volet d'éducation à la citoyenneté telle qu'elle se présente dans la société de l'information du Québec, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie⁸² ». Ce projet s'adresse principalement aux groupes communautaires travaillant auprès des populations les plus touchées par la fracture numérique, dans la perspective d'une implication éventuelle de l'ensemble de la société civile dans l'élaboration du projet d'une « société de l'information ».

Le projet de *Formation à l'Inforoute citoyenne* a donné lieu à l'organisation de plusieurs tournées de consultations sur le terrain, en continuité avec les thèmes débattus lors des rencontres précédentes, permettant de définir les thèmes et concepts de base que les groupes souhaiteraient retrouver dans une formation à l'Inforoute. Une deuxième phase de ce projet a vu le développement de formations avancées, dont certaines traitaient de l'usage des outils de collaboration. Vers la fin de l'année 2004, plusieurs nouvelles activités ont été planifiées: une formation avancée au courriel et à la recherche sur Internet, la mise en place d'un espace de partage pour les personnes œuvrant au soutien technique des groupes, la formation à des forums citoyens dans les points d'accès, et aux outils collaboratifs disponibles sur l'espace collaboratif. Ces activités répondent à la volonté d'offrir aux citoyens les moyens d'utiliser Internet de façon plus experte et stratégique, entre autres en mettant l'emphase sur les possibilités et bénéfices potentiels liés au déploiement d'espaces collaboratifs.

Cet important rapport de recherche sur la *Formation à l'Inforoute citoyenne* comprend une revue de la littérature sur les utilisations citoyennes des nouvelles technologies et un compte rendu de multiples consultations avec des intervenants du milieu communautaire, et dans le cadre des tournées de la Plateforme de l'Internet citoyen. Le rapport contient également une étude de cas de quelques initiatives de formation alliant TIC et citoyenneté, et finalement, une recherche sur « l'approche par compétences » dans le but de l'appliquer à la mise sur pied d'une formation à l'Inforoute citoyenne⁸³. La réalisation de ce projet de recherche a mobilisé un Comité aviseur regroupant des membres provenant à la fois de *Communautique* et de milieux variés (communautaire, universitaire). Ce projet a ainsi engagé l'organisme dans des activités de recherche multiples: consultations, recherche d'information en vue de la constitution de dossiers, analyse documentaire, rédaction et production de plusieurs documents originaux.

Espace associatif

⁸¹ Céline Desjardins, *Recherche préliminaire pour la formation à l'Inforoute citoyenne*, rapport de recherche préparé pour *Communautique*, Montréal, octobre 2004.

⁸² *Id.*

⁸³ *Id.*

Le projet *Espace associatif : pour un partage d'expériences en ligne*, soutenu conjointement par le Fonds de l'autoroute de l'information (gouvernement du Québec), les *Francommunautés virtuelles* d'Industrie Canada et Patrimoine Canada, est novateur à plusieurs égards. Ce projet propose la mise en ligne de récits d'expériences sur l'utilisation des technologies par les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale. Offrant un espace personnalisé pour chaque groupe voulant s'y inscrire, ce projet leur permet non seulement d'ajouter leur récit d'expérience mais aussi, de gérer et de participer à des forums de discussion orientés vers des thématiques citoyennes. Les usagers des CACI et d'autres groupes communautaires peuvent également participer facilement aux discussions en ligne. Notons que des équipes d'animation ont été formées par *Communautique* pour intervenir dans divers points d'accès et expliquer le fonctionnement de l'Espace associatif.

Lancé et ouvert au public le 10 décembre 2004, le site web du projet *Espace associatif*⁸⁴ offre des espaces privés de discussion aux groupes communautaires utilisant ou susceptibles d'utiliser les TIC. Ce site permet ainsi aux groupes de déposer facilement des récits d'expériences, en plus de constituer pour eux un lieu d'expression à travers l'offre de divers espaces pour communiquer. Déjà, préalablement à l'ouverture de ce nouvel espace aux groupes, plus d'une trentaine de récits d'expériences avaient été mis en ligne par *Communautique*.

En plus de ces possibilités de partage entre les groupes, ce projet a pour objectif de porter le dynamisme du milieu communautaire québécois à l'avant scène de grandes rencontres internationales. Ces récits ont été organisés autour de huit thèmes : « les groupes de femmes et les TIC », « jeunes et projets avec les TIC », « les TIC intégrées au développement local », « les TIC et les médias communautaires », « TIC et nouvelles problématiques sociales », « les TIC en soutien aux personnes handicapées », « les TIC en alphabétisation », « l'accès communautaire, un atout pour l'action ».

Conclusion

Communautique s'affirme ainsi comme un acteur à part entière de l'Internet citoyen au Québec, développant des partenariats et des collaborations avec d'autres acteurs travaillant sur ce thème. Généralement, les groupes qui font la promotion d'une utilisation citoyenne d'Internet perçoivent les technologies de l'information et de la communication comme des outils faisant partie du domaine public. En conséquence, et suivant cette vision des choses, tous les citoyens et citoyennes, sans discrimination, devraient pouvoir y accéder et s'en servir. Les réflexions de *Communautique* sur l'Internet citoyen concernent également les questions de la « démocratie en ligne » et du « gouvernement en ligne » abordés par la politique de l'Inforoute du gouvernement du Québec. *Communautique* a pris position par rapport à ces deux thèmes afin d'éclairer le milieu communautaire sur la nature des enjeux impliqués et pour faire entendre la parole du milieu communautaire auprès du gouvernement. Animant un Comité d'analyse du Rapport Gaurin sur le gouvernement en ligne, *Communautique* a organisé en octobre 2004, une Journée de réflexion sur le gouvernement en ligne⁸⁵ et, en avril 2005, une Journée de réflexion sur la démocratie en ligne⁸⁶. À la suite de la Journée d'octobre 2004, ce comité est devenu le *Comité d'étude sur la démocratie en ligne* (CÉDEL).

⁸⁴ Le site web de l'Espace associatif est situé à l'adresse suivante: <<http://www.espace-associatif.org>>.

⁸⁵ *Journée de réflexion sur les enjeux du projet de gouvernement en ligne pour les milieux communautaires et les populations défavorisées.*

⁸⁶ Cette *Journée de réflexion sur la démocratie en ligne* s'est tenue le 28 Avril 2005 au Centre Saint-Pierre à Montréal. Les verbatims des conférences tenues pendant la journée sont disponibles à cette adresse : <<http://democratie.communautique.qc.ca/>>.

Au cours de ces rencontres, *Communautique* et les groupes communautaires présents ont pu transmettre leurs inquiétudes au gouvernement, et notamment au député M. Henri-François Gauthier⁸⁷. En effet, les participants ont souligné que les perceptions populaires actuelles ayant trait aux structures démocratiques et la vie politique au Québec et au Canada ne garantissaient pas un contexte favorable à l'établissement d'une « démocratie en ligne », indépendamment de la définition que l'on peut donner à cette notion. Ainsi, la crise de confiance envers les structures démocratiques en appelle à l'élaboration d'un modèle de démocratie davantage participative et inclusive. La question de la « démocratie en ligne » renvoie aussi à celle de l'accès à Internet pour tous, un autre problème de base déjà souligné lors de la seconde tournée pour la *Plateforme québécoise de l'Internet citoyen*. Encore une fois, lors de cette journée, *Communautique* a permis à plusieurs groupes communautaires de se mettre à l'avant-scène et d'exprimer précisément leurs attentes face au gouvernement.

Rappelons enfin les préoccupations de *Communautique* concernant l'accessibilité aux TIC par les personnes handicapées, notamment sa collaboration avec l'organisme W3 Québec. En effet, pour mettre en place une vraie « démocratie en ligne », toutes les personnes, y compris celles présentant des handicaps, doivent pouvoir accéder aux contenus proposés par le gouvernement sur Internet.

Les revendications pour un Internet citoyen renvoient en fin de compte à la nécessité que des décisions politiques soient prises et orientées vers le développement social à long terme :

Il devient impérieux de doter [toutes] les populations des compétences nécessaires à l'utilisation des technologies qu'on tente de mettre à leur disposition. À cet effet, un ensemble d'actions, de politiques ainsi que des mesures diversifiées et spécifiques doivent être mises en place et s'adresser autant à l'ensemble de la population qu'aux personnes les moins nanties qui risquent davantage d'être exclues, afin de leur permettre un accès véritable et efficace aux TIC⁸⁸.

3.3 Représentation publique

Les champs d'action de *Communautique* touchent autant les interventions pratiques sur le terrain que les actions de représentation publique sur la scène politique. Ces interventions reposent le plus souvent sur des analyses et des réflexions. Nous proposons ici une description succincte des actions de représentation publique menées par *Communautique*⁸⁹. Ces actions peuvent prendre la forme soit de participation ou de communication à des colloques ou à des rencontres, soit de publications spécifiques de documents ou mémoires, soit d'apparitions dans les médias. Nous insisterons ici particulièrement sur certains mémoires qui ont constitué des jalons significatifs dans le développement idéologique de l'organisme. Ces mémoires constituent des outils de revendication précieux qui soutiennent les actions de représentation publique de *Communautique*.

3.3.1 Le mémoire de 1996 sur l'Inforoute québécoise

Le mémoire intitulé *L'Inforoute québécoise : un espace de création, de liberté et de partage*, déposé en septembre 1996 par l'ICÉA à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'Inforoute québécoise a été un outil important dans le développement du

⁸⁷ Député de Verdun, et ministre délégué au gouvernement en ligne.

⁸⁸ Céline Desjardins, *Recherche préliminaire pour la formation à l'Inforoute citoyenne*, rapport de recherche, *Communautique*, Montréal, octobre 2004.

⁸⁹ Nous complétons ici la description des actions amorcée à la rubrique « Rayonnement » (section 2.2.4).

projet *Communautaire*⁹⁰. Ce document reflète les valeurs fondatrices du groupe. Les deux auteures, Francine Pelletier et Lina Trudel, sont alors respectivement coordonnatrice de *Communautaire* et représentante de l'ICÉA au Comité de gestion. Ce mémoire a été utile pour la reconnaissance du milieu communautaire dans le cadre de la future politique québécoise de l'Inforoute. Revenons sur les principaux points abordés dans ce document ainsi que sur les recommandations qui y sont formulées.

Tout d'abord, l'enjeu central à considérer pour le développement d'Internet au Québec concerne l'accès aux TIC et à la société du savoir pour tous. La question de l'accès pour tous « porte cependant une triple injonction: en plus d'assurer l'accès aux équipements, il importe aussi de garantir l'accès aux services non seulement à titre de consommateur mais aussi à titre de producteur et de diffuseur de contenus⁹¹». L'information circulant sur Internet doit être considérée comme un bien public, elle doit donc résister à la privatisation et être accessible à tous. Les auteures avancent que les services de base, dont devraient disposer tous les citoyens du Québec, permettraient à la fois de communiquer et d'accéder à un grand nombre de contenus publics (bibliothèques virtuelles, banques de données, informations gouvernementales) et de services publics (éducation, formation, information)⁹². À cet égard, le développement de points d'accès publics à Internet apparaît comme une façon efficace de prendre en compte les personnes qui ne peuvent se munir d'un équipement informatique.

Le deuxième enjeu concerne le potentiel d'Internet pour stimuler la vie démocratique ou, à l'opposé, les possibilités que l'État en fasse un outil de surveillance des citoyens. Cette problématique touche en outre les autres médias, de la presse écrite à la télévision. Alors qu'Internet n'est pas encore régi par des lois, de nombreux acteurs exigent que la vie privée y soit respectée et que la confidentialité y soit garantie. Au Québec, cette question est sensible au moment où l'État songe à développer un réseau de santé télématique où un projet de loi (Loi 36) permettrait au Contrôleur des finances d'accéder aux banques de données des organismes publics, donnant ainsi l'accès à des informations personnelles. Le mémoire en appelle à un véritable débat de société sur la question du respect de la vie privée sur Internet. Ce débat pourrait d'ailleurs se poursuivre sur un forum public de discussion. Concernant la stimulation de la vie démocratique, le mémoire demande une implication du gouvernement pour stimuler et financer des projets novateurs allant dans ce sens⁹³.

L'éducation de la population est un troisième enjeu important pour le développement de l'Inforoute québécoise. Même si apprendre à utiliser des logiciels constitue une base pour se servir d'Internet, le plus important est de donner à tous, les outils nécessaires pour être capable d'y naviguer et d'y sélectionner l'information pertinente. Internet constitue en effet un média interactif qui peut devenir utile et répondre à des besoins, à condition que l'utilisateur soit capable de faire les bons choix pour ses recherches. Cette capacité de bien choisir passe par une éducation critique aux médias pour tous, et le développement de programmes de formation continue. Le mémoire demande donc que l'État contribue à « la création d'un réseau intégré de formation à distance multimédia et inter-ordre d'enseignement » mais aussi qu'il soutienne le regroupement des universités québécoises et donc, la création de « groupes de recherche multidisciplinaires afin de développer de nouveaux outils et des stratégies pédagogiques

⁹⁰ Pelletier, Francine et Trudel, Lina, *L'Inforoute québécoise : un espace de création, de liberté et de partage*, Mémoire pour la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'Inforoute québécoise, ICÉA, 13 septembre 1996.

⁹¹ *Id.*

⁹² *Id.*

⁹³ *Id.*

adaptées aux nouvelles technologies, ainsi que de créer de nouveaux produits et usages tant dans les domaines de la santé, du travail, des communications et de la vie associative⁹⁴».

Le dernier enjeu énoncé dans ce mémoire pointe vers l'urgence que la population du Québec s'approprie réellement le Web en produisant et rendant disponibles des contenus francophones de qualité. L'implication des milieux culturels, médiatiques, éducatifs et scientifiques est donc nécessaire pour développer des sites complets et attrayants. L'Inforoute doit également servir d'espace de réflexion aux divers groupes de la société civile (communautés locales et régionales). Les technologies de réseau constitueraient ainsi une alternative aux médias traditionnels. L'État est appelé à soutenir les diverses initiatives d'appropriation de l'Inforoute par la population québécoise, pour que la culture et l'identité québécoise puissent trouver leur place sur Internet.

Le mémoire demande enfin que l'État définisse une politique de l'Inforoute respectant les valeurs d'égalité et de démocratie, que cette politique s'inscrive dans une perspective plus large de développement social au Québec. L'État et le secteur public doivent se charger du déploiement de l'Inforoute, tout en favorisant les initiatives des secteurs privé, communautaire et de l'économie sociale.

Nous avons choisi de présenter de manière plus détaillée ce mémoire de 1996 car il résume bien les principes directeurs de *Communautique* et constitue une base encore actuelle pour les actions du groupe. Afin de ne pas surcharger la lecture du présent rapport, nous ne reviendrons pas en détail sur les autres mémoires présentés par l'organisme⁹⁵.

3.3.2 Autres actions de représentation

Le site web de *Communautique* a vu le jour en 1997. Il est considéré comme un outil de communication et de soutien aux divers volets d'activités de l'organisme. Le site se veut à la fois utilisable ergonomiquement et simple graphiquement, pour ne pas pénaliser l'accès via des ordinateurs moins performants. Ce site est un outil d'information sur les activités de *Communautique* mais, surtout, il entre dans la stratégie de rayonnement de l'organisme, permettant de diffuser les publications et le matériel de promotion, et d'annoncer les événements auxquels prend part *Communautique*⁹⁶.

En 1998, dans le cadre de l'élaboration de la *Politique québécoise de l'autoroute de l'information*, *Communautique* a produit une analyse critique de cette politique. Celle-ci fut signée par de nombreux groupes communautaires et des centrales syndicales au terme de plusieurs concertations. En juillet 1998, *Communautique* a publié une libre opinion dans le journal *Le Devoir*. À la même période, *Communautique* a organisé un forum de discussion sur Internet permettant à plusieurs observateurs gouvernementaux d'y suivre les débats. Par la suite, une rencontre a été fixée entre plusieurs cadres du gouvernement, *Communautique* et les signataires de l'analyse produite par le groupe. Cette rencontre a permis de considérer, au sein de la politique québécoise de l'autoroute de l'information, le rôle que jouent les groupes communautaires dans la diffusion d'Internet dans la société. Bien qu'aucune décision n'ait été prise immédiatement, les groupes ont mis de l'avant l'importance des activités d'initiation de la population.

⁹⁴ *Id.*

⁹⁵ La plupart de ces mémoires sont accessibles via le site web de *Communautique*, <www.communautique.qc.ca>.

⁹⁶ *Communautique*, rapport annuel 2000-2001.

En décembre 1999, lors d'une autre rencontre, le nouveau ministre de l'Autoroute de l'information, M. David Cliche, a été sensibilisé aux divers enjeux liés à l'accès universel aux technologies de l'information et des communications. De même, dans le cadre de l'événement intitulé « Où mènent les TIC : rêve ou réalité? » (2000)⁹⁷, cinq rencontres ont été organisées avec 11 partenaires du milieu communautaire pour définir des objectifs et un projet commun. Un processus en cinq phases a été planifié, consistant en rencontres avec divers acteurs communautaires dans les régions, aboutissant à la tenue d'un forum national.

Le projet « Forum-rencontres⁹⁸ » (1999-2000) a permis à *Communautique*, par sa participation à de nombreux comités, de rassembler les expériences d'appropriation sociale des TIC au sein de nombreux groupes communautaires, puis de réaliser les Journées « Où mènent les TIC ? ». Ce projet avait comme objectif de sensibiliser les mouvements sociaux, les chercheurs et chercheuses, les citoyens et citoyennes quant aux opportunités et aux risques sociaux que posent les TIC. Du point de vue des partenaires, ce projet a contribué à dégager des points de divergence et de convergence en matière de visions relativement à la maîtrise sociale et démocratique des TIC, dans une perspective de lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale. Les partenaires ont également convenu de promouvoir une participation active des mouvements sociaux et militants dans la réalisation de chacune des phases de la démarche des forums. Enfin, des réflexions ont été faites, portant sur le rôle de l'État et les attentes du milieu communautaire face aux gouvernements locaux, régionaux, provincial et fédéral. *Communautique* a profité de cette expérience pour amorcer une réflexion sur son propre fonctionnement, notamment sur les enjeux liés à l'implantation des TIC tant aux niveaux local que régional et québécois.

Chaque année depuis 2000, *Communautique* se fixe divers objectifs liés à son rayonnement et sa visibilité sur la scène publique. Ces objectifs renvoient à des activités de représentation, que ce soit des participations à des comités, des rencontres avec les groupes communautaires, des publications dans la presse écrite, ou encore dans des journaux spécialisés. *Communautique* produit également du matériel de promotion, participe à des événements directement liés à sa mission, et rencontre des représentants d'organismes œuvrant dans des secteurs d'intervention reliés aux TIC.

En 2000-2001, l'organisme a présenté un mémoire sur la Politique de reconnaissance de l'action communautaire⁹⁹ et a participé à une consultation d'organismes nationaux au sujet de cette même politique. À cet égard, un avis sur la place des TIC en économie sociale et sur son

⁹⁷ Rencontres forums « Où mènent les TIC : rêves ou réalités? Pour une maîtrise sociale et démocratique des Technologies de l'information et de la communication (TIC) », actes du colloque préparatoire, Montréal, 30 novembre et 1^{er} décembre 2000. [Consulté en mars 2005]. <<http://www.icea.qc.ca/publications/nouveautes/Coll.Oumenent.Tabmat.pp.htm>>.

⁹⁸ Le projet réunissait les partenaires suivants : Économie communautaire de Francheville (ECOF ; <<http://www.ecof.qc.ca/>>), Atena (<<http://www.atena.qc.ca/>>), Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec et de Vanier (CREECQ), Centre de formation populaire (CFP ; <<http://www.lecfp.qc.ca/>>), Collectif régional sur les médias d'information (CREMI ; <<http://www.aide-internet.org/cremi/>>), Centre sectoriel de main d'œuvre, économie sociale et communautaire (CSMO-ESAC ; <www.csmoesac.qc.ca>), Société d'aide au développement communautaire (SADC), Matawinie (<<http://ciril.qc.ca/repertoire/Matawinie%20inc>>), Syndicat canadien de la fonction publique, Fédération des travailleurs du Québec (SCFP-FTQ ; <<http://scfp.qc.ca/>>), Centre St-Pierre (<<http://www.centrestpierre.cam.org/>>), ICÉA, La Puce Communautaire, *Communautique*.

⁹⁹ « L'action communautaire : un outil pour la démocratisation de l'Inforoute », Mémoire présenté à la Consultation publique sur la proposition de politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, *Communautique*, août 2000.

financement a été déposé par le groupe. Du point de vue des communications publiques et scientifiques à des colloques, *Communautique* a donné des présentations dans le cadre du Collectif Interdisciplinaire de recherche sur les aspects sociaux d'Internet (CIRASI, 2001), du Forum sur les communications du Sommet des peuples, et du Congrès des bibliothécaires du Québec. *Communautique* a également été présent au sein des événements suivants :

- le Congrès mondial des réseaux citoyens de l'ère numérique (Global CN 2000);
- les rencontres avec des partenaires canadiens en vue de la Conférence Global CN 2002;
- a rencontre du Réseau d'experts du Bureau des technologies de l'apprentissage (BTA);
- la rencontre Cyber-rural;
- les rencontres Inter-réseaux dans le cadre du Programme d'accès communautaire (PAC);
- un focus groupe organisé par le ministère du Patrimoine canadien;
- les rencontres du Comité de l'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM).

D'autres rencontres ont été organisées avec des organisations canadiennes et internationales :

- eCommons – Canada;
- Fragments du monde - France;
- VECAM – France;
- CTC Net – États-Unis.

Communautique participe directement au fonctionnement d'autres initiatives d'intégration des TIC au Québec. Entre autres, le groupe fait partie du projet « Forum – rencontres » en tant qu'aviseur, il siège au conseil d'administration et à l'exécutif du Carrefour mondial de l'Internet citoyen, ainsi que sur certains autres comités de consultation, comme celui d'Industrie Canada pour le programme VoINet. Enfin, en termes de rayonnement dans les médias, des membres de *Communautique* ont accordé des entrevues à la radio communautaire CIBL de Montréal, à la radio de Radio-Canada à Québec, ainsi qu'à la radio communautaire de Québec.

En 2001-2002, certaines rencontres furent reconduites dans la continuité de 2000-2001, auxquelles se sont ajoutées les rencontres du Comité de travail « nouvelles technologies et éducation des adultes » de l'ICÉA. *Communautique* participe aussi à la production des outils visuels pour le projet « Une communauté branchée », outils réalisés pour IBM Canada et présentés dans le cadre du « Symposium Montréal 2002¹⁰⁰ ». On peut ajouter la participation et l'organisation de la Journée d'innovation sociale de la Semaine des Affaires Électroniques réalisée à l'automne 2002. *Communautique* faisant également partie du jury chargé d'évaluer les innovations présentées au cours de cette journée. Mentionnons que l'initiative de la Journée d'innovation sociale a été reconduite au cours des années suivantes.

En 2002-2003, *Communautique* a fait partie du III^e Congrès mondial des réseaux citoyens de l'ère numérique (Global CN 2002), en prenant part aux ateliers de formation et de jumelage *Le monde communautaire et Internet, tout un monde d'innovations!*, en participant à une table de documentation et d'information, en rencontrant et en s'entretenant avec d'autres participants pour un projet de recueil de récits d'expériences avec les TIC à l'échelle internationale. C'est en 2002 que s'amorce le projet de « Plateforme québécoise de l'Internet citoyen », pour lequel *Communautique* organise de nombreuses tournées de consultation auprès des groupes communautaires à travers le Québec, afin de développer « un outil qui vise à contribuer au

¹⁰⁰ Symposium organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, quelques extraits sont disponibles à l'adresse suivante :

<<http://www.ccmq.ca/asp/contenu.asp?lang=1&GrSection=11&Rubrique=4300>>.

développement d'un autre Internet, renforçant l'exercice de la citoyenneté par l'inclusion de toutes et tous¹⁰¹». Le projet de Plateforme doit également servir à la reconnaissance de l'ensemble du milieu communautaire.

Mentionnons la participation de *Communautaire* au Symposium 2003 d'InterDoc¹⁰², ainsi qu'à une formation sur *l'empowerment* offerte par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). *Communautaire* développe également son expertise de consultant en réalisant un portrait du secteur en émergence « TIC et économie sociale » pour le Comité sectoriel de la main d'œuvre – économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC¹⁰³). Enfin, au niveau des médias, la Radio Centre-Ville de Montréal a diffusé une entrevue avec des membres de *Communautaire* en août 2003. En 2003-2004, *Communautaire* a organisé une deuxième tournée de consultations pour le projet de Plateforme de l'Internet citoyen, sollicitant de nouveau son réseau de partenaires communautaires, oeuvrant dans plusieurs régions du Québec.

En octobre 2003, dans le cadre du travail du Comité « Nouvelles technologies et éducation des adultes », l'ICÉA dépose un document intitulé *L'éducation des adultes, pour construire une société de l'information démocratique* auquel *Communautaire* et les autres partenaires du comité de travail participent. Ce document décrit le positionnement de l'institut et de ses partenaires en vue du Sommet sur la société de l'information de Genève, en décembre 2003¹⁰⁴. Dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation organisée par l'ICÉA, *Communautaire* a tenu une « Journée portes ouvertes » le 31 octobre 2003. Le groupe a présenté ses activités aux visiteurs, a offert des activités d'initiation à Internet, et a présenté une vidéo contenant des témoignages d'adultes en formation. La contribution du CDEC Centre-Nord pour l'aménagement des nouveaux locaux de *Communautaire* a été soulignée au cours de cette journée.

Pendant la période 2003-2004, l'organisme a participé à la formation *Citoyenneté et TIC* offerte par le CDÉACF en février. En mars, *Communautaire* a participé à une rencontre provinciale des CACI, ainsi qu'à une rencontre organisée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) du Québec regroupant le ministère de l'Éducation du Québec, Emploi Québec et Centraide, et orientée vers les besoins de formation des groupes communautaires. Cette rencontre a permis d'insister sur l'importance pour les groupes d'accéder à un financement de base. En avril 2004 à Montréal, dans le cadre de la deuxième journée de réflexion sur les enjeux des TIC en éducation des adultes, le Comité de travail « Nouvelles technologies et éducation des adultes » de l'ICÉA, dont fait partie *Communautaire*, a présenté le projet « Formation à l'Inforoute citoyenne ». Ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'une autre communication en juin 2004, dans le cadre du colloque du SITSAT de Montréal¹⁰⁵. En mai, *Communautaire* a participé à une rencontre organisée par de DÉC Canada, au cours de laquelle l'organisme a pu exposer sa vision sur l'apport des TIC pour le développement économique et communautaire.

¹⁰¹ *Communautaire*, rapport annuel 2003-2004.

¹⁰² Entreprise spécialisée en gestion de l'information dans les organisations. Le site web de l'entreprise est situé à l'adresse suivante : <<http://www.interdoc.com/site/symposium2005/exhibitors.htm>>.

¹⁰³ Le site web du Comité sectoriel de la main d'œuvre – économie sociale et action communautaire est situé à l'adresse suivante : <<http://www.csmoesac.qc.ca/>>.

¹⁰⁴ ICÉA, Comité de travail *nouvelles technologies et éducation des adultes* : « L'éducation des adultes : pour construire une société de l'information démocratique », Positionnement de l'ICÉA sur le *Sommet mondial sur la société de l'information*, Genève du 10 au 12 décembre 2003. Document déposé à l'assemblée générale de l'ICÉA, le 1^{er} octobre 2003.

¹⁰⁵ Le SITSAT de Montréal <<http://www.csdm.qc.ca/sitsat-mtl/formation/>> est un site satellite du Service national du Récit (<<http://www.recitfga.qc.ca/>>), orienté vers la formation continue, dont le mandat est de mettre à la disposition des enseignants en informatique, une série de formations adaptées à leur clientèle.

Enfin, *Communautique* a participé au lancement du « Rapport sur le gouvernement en ligne, vers un Québec branché pour ses citoyens » préparé par le député Henri-François Gauthrin. Ce rapport a été présenté au Parlement de Québec le 7 juin 2004. *Communautique* a alors mis sur pied un Comité d'analyse de ce rapport afin de veiller à ce que les groupes communautaires et tous les citoyens y soient représentés. Le Comité d'analyse a organisé une Journée de réflexion sur le gouvernement en ligne le 14 octobre 2004, qui regroupait de nombreux représentants du mouvement communautaire ainsi que d'autres acteurs (le député Gauthrin, des journalistes, des chercheurs). Le Comité d'analyse du rapport Gauthrin s'est alors élargi, après une invitation des personnes présentes lors de cette journée à former le Comité d'études sur la démocratie en ligne (CÉDEL).

3.3.3 Conclusion

Nous avons présenté, de façon non exhaustive, les principales activités de représentation publique de *Communautique* entre 1996 et 2005. Celles-ci s'intègrent au troisième axe de travail de l'organisme, à savoir « l'outillage par l'animation et la concertation du milieu communautaire ». À cet égard, l'animation et la concertation des groupes ont permis d'influencer, dans une certaine mesure, les politiques. En effet, depuis les débuts de son existence, *Communautique* a mené des activités de représentation, alors que le mouvement communautaire devait prendre sa place dans les politiques d'accès à Internet au Québec. Rappelons que *Communautique* était le seul projet ayant un lien avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication à être présenté durant le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996.

La représentation publique est vitale pour un groupe comme *Communautique* dont la mission n'est pas de servir directement la population, mais plutôt de développer des stratégies d'implantation des nouvelles technologies au sein des groupes communautaires qui, quant à eux, agissent directement auprès de populations potentiellement exclues. Ainsi, *Communautique* doit choisir ses projets en fonction de leur propension à valoriser et aider le milieu communautaire au niveau de leur accès aux technologies, mais aussi en fonction des possibilités que ces projets offrent en matière de collaboration avec d'autres groupes. Par exemple, la participation à un projet comme le *Canadian Research Alliance for Community Innovations and Networkin* (CRACIN¹⁰⁶) est intéressante de ce point de vue, permettant simultanément un rapprochement avec des partenaires communautaires venant de partout au Canada de même qu'avec des membres du milieu académique et offrant un contact direct avec des représentants gouvernementaux.

3.4 Réseautage et support technique

Le réseautage technique est une activité importante pour *Communautique*. C'est l'un de ses axes de développement. L'organisme a ainsi contribué au déploiement de nombreux points d'accès publics à Internet pour la région de Montréal et dans de nombreuses régions du Québec, établissant par le fait même des partenariats avec un grand nombre de groupes communautaires. *Communautique* a également contribué au développement de plusieurs CACI au Québec. En outre, l'organisme s'implique fortement dans le support technique des groupes.

¹⁰⁶ Canadian Research Alliance for Community Innovations and Networking (Financement CRSH, 2003-2006). Le site web du CRACIN est situé à cette adresse: <<http://www.cracin.ca>>.

3.4.1 Les points d'accès

Les activités de réseautage technique de *Communautaire* renvoient directement à la création de points d'accès publics à Internet, au sein des groupes communautaires. Les principaux projets menés par *Communautaire* à ce niveau ont été VolNet, PAC et « Inforoute – points d'accès ». Le développement de points d'accès correspond directement à l'une des missions de base de *Communautaire*, laquelle veille à ce que les groupes communautaires soient bien équipés en TIC et qu'ils sachent utiliser ces outils. Le développement de points d'accès est complémentaire de l'action qui fut menée par le gouvernement du Québec en l'an 2000 via le programme « Brancher les familles ». Ce programme avait permis à quelques centaines de milliers de familles d'accéder à de l'équipement informatique.

Le développement des premiers points d'accès a démarré en parallèle avec la première étude de besoins (1996-1997), dont les résultats montraient les lacunes en matière d'équipements informatiques dans le milieu communautaire québécois. Souvent, le réseautage technique a été accompagné de sessions de formation offertes par l'organisme directement auprès des groupes détenant un point d'accès. La mise sur pied des premiers points d'accès par *Communautaire* fut l'occasion d'expériences pilotes et exploratoires visant à équiper des centres communautaires aussi bien qu'à analyser les problèmes d'appropriation pouvant surgir dans la pratique. Le développement de points d'accès au *Café Communautaire* et au Centre St-Pierre a fait partie de ces expériences.

Dès 1997, *Communautaire* a offert son soutien à deux groupes communautaires montréalais : le Centre de lecture et d'écriture (CLÉ) œuvrant dans le secteur de l'alphabétisation et le Comité logement du Plateau Mont-Royal travaillant à la défense des droits des locataires. L'action de *Communautaire* a consisté à mettre en place un point d'accès dans chacun des groupes. Entre 1997 et 1999, *Communautaire* a offert des activités d'animation dans ces deux groupes qui ont attiré près de 150 personnes.

À compter de 1999, *Communautaire* participe à deux projets d'envergure visant la création des points d'accès publics à Internet : « VolNet », financé dans le cadre d'un programme d'Industrie Canada et « Inforoutes, points d'accès » financé par le Fonds de lutte contre la pauvreté du gouvernement du Québec.

« VolNet »

Le projet « VolNet » est l'un des premiers projets réalisé par *Communautaire* visant l'équipement de groupes communautaires. « VolNet » est un programme fédéral administré par Industrie Canada et qui fait partie de la stratégie *Un Canada branché* du gouvernement canadien visant à faire du Canada le pays le plus branché au monde. Il s'agit du premier financement fédéral de *Communautaire*.

Plus spécifiquement, ce programme vise à améliorer l'accès des organismes bénévoles aux technologies de l'information ainsi qu'aux compétences et aux outils nécessaires à la maîtrise de ces technologies afin de les aider à jouer un plus grand rôle dans la société canadienne. « VolNet » a pour but d'offrir à des milliers d'organismes bénévoles et communautaires des services de branchement, du matériel informatique et un apprentissage à Internet. *Communautaire* a été impliqué dans ce projet entre 1999 et 2001, au sein d'un consortium regroupant aussi les groupes Économie communautaire de Francheville (ECOF) et Atena, qui se sont nommés plus tard les « communautés branchées ».

En 1999, *Communautique* a joué un rôle important dans la réalisation du programme « VolNet » au Québec, veillant au branchement, à l'équipement et à la formation de 200 OSBL en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, en Mauricie et au Bas-St-Laurent-Gaspésie. Il y a eu 19 sessions dans 11 villes et 92 organismes y ont participé¹⁰⁷. *Communautique* a renouvelé sa mission en 2000-2001 permettant à nouveau la formation de 200 groupes en Mauricie, au Bas St-Laurent, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et dans une partie de la région Chaudière-Appalaches, en Abiti-Témiscamingue, puis en Outaouais¹⁰⁸. En appui aux formations offertes, *Communautique* a produit des documents, développé des sections de site web et organisé des forums de discussion.

Grâce au programme « VolNet », sur une période de trois ans, *Communautique* et ses partenaires ont contribué à équiper et former près de 600 groupes au Québec. C'est donc plus de 11 000 OSBL à travers le Canada qui ont pu accéder à Internet et acquérir des compétences dans le domaine des TIC, leur permettant ainsi d'améliorer la portée de leur action¹⁰⁹.

« Inforoute – points d'accès, initiation à la population »

Le projet *Inforoute – points d'accès, initiation à la population* voit le jour au début de l'année 2000, soutenu par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, appuyé par le Fonds de Jeunesse Québec et réalisé en partenariat avec plusieurs organismes à travers le Québec. *Communautique* propose aux groupes communautaires et aux citoyens de participer au développement de l'utilisation des TIC au Québec. La mission du projet était l'implantation de points d'accès au niveau régional afin de diversifier les lieux d'accès à l'Inforoute, d'assurer un transfert d'expertise en formation d'animation et de produire du matériel de formation. Il s'agissait également de développer des collaborations et partenariats afin d'accroître les points d'ancrage de *Communautique* dans les régions, et ainsi éventuellement initier et familiariser les citoyens et citoyennes à l'usage des technologies.

Le projet *Inforoute* constituait un « vaste chantier d'initiation – sensibilisation - familiarisation aux nouvelles technologies et d'implantation de points d'accès au sein de lieux et de groupes que les citoyens et citoyennes fréquentent déjà de façon quotidienne¹¹⁰ ». La mise en pratique du projet repose sur une formule inédite, permettant la pénétration progressive des technologies dans la population via les groupes communautaires partenaires du projet :

La formule est originale : 98 points d'accès constitués d'au moins un ordinateur installé dans un groupe communautaire, où l'on propose des activités d'initiation. Pour ce faire, 12 équipes de trois animatrices et animateurs ou plus visitent les groupes de leur région ou arrondissement cinq fois par semaine et offrent des périodes d'initiation aux gens qui fréquentent l'organisme ainsi qu'à la population en général¹¹¹.

¹⁰⁷ ICÉA, « Bilan de ce qui a été fait en éducation des adultes et nouvelles technologies entre 1997 et 2003 », p.3.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁹ Hénare, Geneviève, « Dernière chance pour le programme VolNet : Un soutien au branchement des organismes sans but lucratif », Communiqué, 22 novembre 2001.

¹¹⁰ Une présentation du projet « Inforoute, points d'accès – Initiation de la population » est disponible à l'adresse suivante : <<http://www.communautique.qc.ca/activite/activite.html#point>>.

¹¹¹ Le récit d'expérience de *Communautique* est situé sur le site « Espace-associatif » : <<http://espace-associatif.org/communautique/recit.php>>.

Ce projet a permis de créer près de 100 points d'accès publics à Internet au sein de nombreux groupes communautaires à Québec, Gatineau, Ville Saguenay, Sherbrooke, Magog, Lennoxville, East Angus, Trois-Rivières, Amos, Landrienne, Rimouski, Mont-Joli, Longueuil, ainsi que dans plusieurs arrondissements de Montréal (Centre-Sud ; Plateau Mont-Royal ; Mercier – Hochelaga-Maisonneuve ; Sud-Ouest ; Rosemont – Petite-Patrie)¹¹². Tous ces points d'accès sont constitués d'au moins un ordinateur connecté à Internet dans chacun de ces groupes communautaires. De plus, des activités d'initiation y ont été proposées cinq fois par semaine, animées par douze équipes composées d'au moins trois animateurs et animatrices¹¹³.

À travers ce projet, des activités d'analyse, de veille, de liaison et d'animation du milieu ont été menées par *Communautique*. Ainsi, les trois axes de travail du groupe furent sollicités : l'outillage par la formation aux TIC et par la multiplication de points d'accès; l'outillage par l'animation et la concertation du milieu communautaire; puis la recherche, l'expérimentation et l'innovation.

Communautique a joué un rôle majeur dans ce projet, s'occupant notamment de :

- la coordination de tous les groupes engagés dans le projet (concertation, soutien des échanges, définition de stratégies d'action) ;
- le soutien continu des groupes pour les tâches administratives ;
- la création d'une bibliothèque de référence, comprenant huit volumes d'informations techniques et de support à l'utilisation de logiciels de bureautique ;
- le soutien pédagogique continu aux animateurs : liste de discussion, trousse pédagogique (pouvant être enrichie par les animateurs qui veulent partager leurs expériences) ;
- le support technique, conjointement avec la Puce RI.

Ainsi, par exemple, un point d'accès peut être lancé dans un centre d'alphabétisation, occasionnant la formation des intervenants du centre, mais aussi de plusieurs participants. Plus précisément, une dizaine de participants peuvent être ainsi formés à l'utilisation d'Internet, le point d'accès étant animé une fois par deux semaines et un soutien étant offert par *Communautique* aux animateurs et animatrices du centre. Entre 1998 et 2003, le projet «Inforoute, points d'accès –Initiation de la population» a permis d'offrir plus de 5000 ateliers de ce genre, que ce soit directement par *Communautique* ou par l'intermédiaire d'animateurs formés par l'organisme, permettant d'initier aux nouvelles technologies quelques 30 000 personnes potentiellement exclues.

Au niveau de l'outillage, une trousse pédagogique fut remise à tous les formateurs intervenant dans les points d'accès. Les formateurs étaient également encouragés à partager leurs impressions afin d'améliorer le contenu de la trousse. Cette trousse a constitué un outil non négligeable pour assurer le bon fonctionnement des groupes voulant recevoir et entretenir un point d'accès.

Enfin, grâce à ce projet, 95 animateurs et animatrices ont été formés et ont pu intégrer le marché du travail. Ils ont reçu une formation assez complète afin d'assurer l'animation de points d'accès Internet, de même que la promotion et l'organisation d'ateliers d'initiation. Ils maîtrisent désormais des stratégies d'apprentissage adaptées, provenant de la pédagogie en éducation populaire. Ils connaissent les principaux enjeux de la confidentialité et de la sécurité sur Internet,

¹¹² *Id.*, 8.

¹¹³ ICÉA, « Bilan de ce qui a été fait en éducation des adultes et nouvelles technologies entre 1997 et 2003 », p.8

la bureautique de base, l'entretien et le diagnostic, la construction de pages web. Ils ont acquis des compétences pour l'entretien du support technique, à savoir le diagnostic et la résolution de problèmes. *Communautique* leur a également présenté un portrait du milieu communautaire.

À travers ce projet, *Communautique* a établi 12 partenariats régionaux dans 9 régions du Québec; 98 points d'accès ont été développés. Un total impressionnant de 51 753 personnes ont été initiées aux technologies de l'information et de la communication à l'échelle du Québec¹¹⁴.

3.4.2 Les centres d'accès communautaires à Internet (CACI)

Plusieurs projets et formations menés par *Communautique* étaient liés au développement des points d'accès à Internet, qu'il s'agisse du projet *Inforoute, points d'accès – Initiation de la population* que l'on vient de décrire ou de celui des CACI¹¹⁵. En 1999, à travers le projet *Réseau Communautaire – PAC*, 16 CACI sont mis en place au Québec. Ces CACI ont pour objectif de rendre Internet accessible aux plus démunis, dans une perspective de développement collectif sur les plans économique et social. Concrètement, un CACI est une salle composée de plusieurs ordinateurs branchés à Internet, permettant d'offrir des formations à un groupe d'individus.

En 2001-2002, dans la continuité du réseau des 16 CACI¹¹⁶ déjà créés, quatre animateurs sont embauchés, constituant une équipe volante d'animation. Grâce au projet « Jeunes en soutien à l'appropriation des TIC » (Fonds Jeunesse Québec), *Communautique* a pu offrir à ces jeunes une expérience de travail dans le contexte du projet *Inforoute – points d'accès – Initiation de la population*, qui cadrerait bien avec l'objectif de favoriser l'appropriation des TIC aux populations potentiellement exclues. Le programme *Initiative Jeunesse* du PAC a permis de continuer sur cette lancée. En 2003-2004, *Communautique* assurait la gestion du financement de 74 CACI dans des groupes communautaires de différentes régions, dans le cadre d'une entente de financement du PAC.

L'année 2004-2005 devait quant à elle voir l'embauche de 45 animateurs du milieu. De plus, quatre jeunes diplômés seront amenés à coordonner le projet, à en assurer l'encadrement et l'administration. Le rôle des jeunes embauchés par le biais de ces projets fut d'offrir des formations aux citoyens clients des CACI, de maintenir le site web de l'organisme ou encore, de fournir du soutien technique dans les CACI. Outre la formation aux TIC, ces jeunes pourront travailler dans plusieurs CACI et ainsi développer un réseau de contacts pertinents¹¹⁷.

3.4.3 Regroupement sectoriel des organismes spécialisés en TIC

Le projet de « Regroupement sectoriel pour les organismes spécialisés en TIC » est une autre initiative de réseautage à laquelle participe *Communautique*. Ce projet a consisté à rassembler les organismes et associations en économie sociale et du milieu communautaire qui travaillent pour l'appropriation sociale et démocratique des TIC.

¹¹⁴ Tiré du texte intitulé : *Projet de formation à l'inforoute citoyenne*, 23 septembre 2003, annexe A.

¹¹⁵ Nous avons choisi de mentionner le développement de CACI dans cette partie plutôt que dans la partie formation, car les CACI sont des laboratoires où se retrouvent plusieurs ordinateurs connectés à Internet. À cet égard, ils concourent au réseautage technique du milieu communautaire.

¹¹⁶ Trois CACI parmi les 16 étaient déjà des points d'accès à Internet.

¹¹⁷ Le site web de *Communautique* est situé à cette adresse : <<http://www.communautique.qc.ca>>.

Une étude de faisabilité a permis d'évaluer, par la consultation, le potentiel d'un regroupement sectoriel des organismes perçu par certains groupes communautaires comme un pas en avant vers une meilleure diffusion et une démocratisation des TIC au Québec. Plus précisément, cette étude a permis :

- a) de vérifier la pertinence d'un tel regroupement;
- b) de produire un rapport sur les conditions de faisabilité (conditions gagnantes);
- c) de définir les caractéristiques de cet éventuel réseau selon les besoins des groupes;
- d) de concevoir un plan d'action convenant à tous.

Ce plan d'action a été déposé en mars 2003, décrivant les besoins, les coûts engendrés, et un échéancier.

Les consultations ont montré que ce regroupement représentait une valeur ajoutée, permettant à chaque organisme membre d'être reconnu dans son domaine. Stratégiquement parlant, un tel réseau conférerait aux membres un pouvoir accru de négociation sur la scène politique. Le regroupement sectoriel constitue donc un terrain pertinent de discussion; il offre également la possibilité de construire un pont entre le milieu communautaire et celui de l'économie sociale.

3.4.4 Support technique

Deux projets récents de *Communautaire* sont orientés vers l'amélioration du support technique fourni aux groupes communautaires.

Le projet *Réseau de formation et de soutien technique en gestion de l'information et technologies de l'information (GI-TI)* « s'inscrit dans le cadre de l'*Initiative sur le secteur bénévole et communautaire* (ISBC), opération conjointe du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire qui vise à accroître la capacité de ce secteur de servir les Canadiens tout en améliorant ses liens avec le gouvernement du Canada¹¹⁸ ». Ultimement, ce projet a pour but de créer un système pancanadien de support technique en TIC. C'est en 2003-2004 que *Communautaire* amorce sa collaboration au projet GI-TI, avec pour objectif de consolider l'action du secteur bénévole et communautaire grâce à un meilleur accès aux TIC. Il s'agit concrètement de guider les organismes vers des ressources à prix abordable (fournisseurs d'accès Internet, support technique), le réseau fournissant également aux organismes des informations sur l'utilisation des TIC¹¹⁹. Au Québec, le réseau est mis en œuvre par *Communautaire* et ses partenaires : La Puce RI, ÉCOF, le Centre St-Pierre et Atena groupe conseil. Pour l'instant, une ligne téléphonique de soutien technique a été mise en service sur l'ensemble du Canada, et un site web a été constitué, référençant des fournisseurs d'accès à Internet ainsi que des ressources en soutien technique. L'étude de besoins réalisée par *Communautaire* en 2004, portant sur les besoins des groupes en formation et en soutien technique, a également été financée par l'ISBC.

En 2004, en parallèle avec le projet en GI-TI, *Communautaire* participe à un regroupement d'organismes communautaires ayant pour but de développer l'accessibilité au soutien technique et le développement de solutions informatiques adaptées aux groupes, à travers le développement de Centres d'innovations technologiques en économie sociale (CITÉS). Les CITÉS sont vus comme un moyen de soutenir l'intégration des nouvelles technologies par le

¹¹⁸ Description du projet GI-TI sur le site de l'ISBC : <<http://www.vsi-isbc.ca/fr/imit/program.cfm>>.

¹¹⁹ L'enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles au Québec réalisée en 2004 soulignait notamment la volonté des groupes d'avoir accès à un service de soutien technique par ligne téléphonique.

secteur de l'économie sociale. Ce projet cadre bien avec les activités de veille réalisées par *Communautaire*. Il est rédigé en fonction d'une analyse des politiques de soutien à l'économie sociale. *Communautaire* n'est pas pour autant une entreprise d'économie sociale et s'inquiète que les budgets alloués à ces entreprises, que le gouvernement tend à favoriser pour leur rentabilité économique, ne soient retirés aux budgets prévus pour le milieu communautaire.

Plus précisément, cinq CITÉS devraient être mis en place à Montréal, Québec, Rimouski, Trois-Rivières et Gatineau. Ces CITÉS sont implantés directement dans des groupes communautaires, avec pour objectifs d'y offrir des solutions technologiques adaptées à leur structure et à leur contexte de développement ; d'encourager le développement d'une expertise technique dans le milieu ; de rendre disponibles des ressources en soutien technique et en formation accessibles aux groupes. Les CITÉS sont aussi axés vers la recherche et développement et le développement de contenus francophones. En bout de ligne, ils devraient permettre de créer plusieurs emplois¹²⁰. Bref, ils doivent supporter le développement stratégique et organisationnel des groupes qui les accueillent, et, plus largement, celui des collectivités locales et des régions.

Le support technique est un service qui est fort demandé par les groupes communautaires, comme le montrait déjà l'étude de besoins menée par *Communautaire* en 1999-2000. L'amélioration du support technique participe au renforcement des capacités des groupes communautaires (*empowerment*), tant sur les plans « humains, scientifiques, techniques, administratifs, institutionnels et financiers¹²¹ ». Les groupes sont alors mieux outillés pour faire face aux éventuels problèmes se présentant à eux.

4. Conclusion

4.1 Synthèse

Les activités de *Communautaire* ont connu une évolution rapide et significative depuis les débuts de l'organisme en 1995. Cette vision est partagée par les membres actuels de *Communautaire* que nous avons rencontrés. Au départ, les activités de *Communautaire* ont consisté à tracer un portrait du niveau d'appropriation effective des TIC par les groupes communautaires, à fournir aux groupes la formation de base qui leur manquait ainsi qu'à développer une approche analytique et critique par rapport aux enjeux liés à ce phénomène. Désormais, la demande pour les activités de stricte sensibilisation est en baisse. D'autres institutions, à commencer par l'école, offrent aujourd'hui de telles activités de base. L'appropriation sociale des TIC en milieu communautaire se situe dorénavant à un niveau techniquement plus sophistiqué. Pour les groupes, cela renvoie à des manières d'utiliser l'informatique et Internet qui sont davantage centrées sur leurs besoins particuliers, ce que le formateur Roger Charbonneau appelle une véritable « utilisation stratégique » des technologies centrée sur la réalisation des objectifs spécifiques de chaque groupe donné.

Le premier objectif que s'était fixé l'organisme en 1995 est en bonne partie réalisé. Il s'agissait de brancher à Internet et d'initier au maniement des TIC le plus grand nombre de groupes communautaires possibles. Il apparaît certainement nécessaire de conserver ce type de formations de base, mais les besoins des groupes sont maintenant bien souvent davantage spécialisés. Ajoutons à ce constat, le fait qu'Internet évolue très rapidement (nouveaux

¹²⁰ Communautaire, « Projet CITES – document de réflexion à l'attention des partenaires du projet », 2005

¹²¹ *Id.*

dispositifs de communication, possibilité de syndication des contenus, généralisation d'usages collectifs). Nous percevons que *Communautique* est aujourd'hui dans l'obligation de revoir son programme de formation de base afin d'y ajouter la formation à certaines compétences techniques spécifiques (par exemple, maîtrise d'outils plus récents) de manière à ajuster son programme aux besoins spécifiques des groupes que l'organisme dessert.

4.2 Prospectives

En 2005, la question de la fracture numérique est toujours d'actualité : l'inclusion et la participation active de l'ensemble de la population dans le procès d'informatisation de la société québécoise reste l'objectif central de *Communautique*.

La consultation permanente du milieu communautaire, la réalisation continue d'enquêtes de besoins, le développement de points d'accès (CACI et autres initiatives), de même que l'offre de formations diversifiées demeurent des axes privilégiés par *Communautique* pour l'avenir. L'organisme compte poursuivre et accroître ces activités qui constituent son champ d'expertise. Il compte poursuivre et accroître également les types d'activités suivantes :

- la formation d'intervenants et intervenantes pour travailler auprès des groupes communautaires et des citoyennes et citoyens;
- la production et la diffusion d'outils et de stratégies d'utilisation adaptées aux besoins et préoccupations spécifiques des groupes communautaires¹²².

La demande de soutien technique apparaît également aujourd'hui comme l'un des principaux besoins exprimés par les groupes communautaires utilisant les TIC. Les participations de *Communautique* au projet en GI-TI d'Industrie Canada et au projet de CITÉS constituent à cet égard une base solide pour le développement de services de soutien technique offerts aux groupes communautaires.

Comme nous le signalions, l'organisme doit faire face en même temps à une baisse de la demande de formations de base à l'informatique et à Internet, couplée à un désir des groupes de recevoir des formations adaptées à leurs besoins stratégiques. *Communautique* devra diversifier ses champs d'expertise, au niveau des logiciels et de l'approche pédagogique pour pouvoir assurer le transfert de connaissances plus pointues. Cette nouvelle réalité constitue un défi important pour l'avenir de la formation de formateurs.

Communautique procède présentement à une réorientation de ses activités : « Aujourd'hui, la mission de *Communautique* agit plus spécifiquement dans une perspective d'élargissement de la vie démocratique et de la citoyenneté, tout en contribuant au développement d'espaces communautaires sur l'Inforoute¹²³ ». Monique Chartrand, actuelle directrice de l'organisme, réaffirme la priorité qu'il faut accorder à l'accès et l'appropriation des technologies par le milieu communautaire. À cet égard, le recours à l'informatique libre constitue une façon de minimiser les coûts et d'accroître le contrôle des groupes sur le développement des outils. Enfin, *Communautique* mène depuis quelques années des réflexions sur l'Internet citoyen, la démocratie et le gouvernement en ligne : il est devenu un interlocuteur privilégié du gouvernement québécois.

¹²² Francine Pelletier, « *Communautique*, quand le communautaire prend l'Inforoute », 2002, 4 p.

¹²³ *Communautique d'hier à aujourd'hui : comment le communautaire a pris l'Inforoute*, document interne rédigé par Céline Desjardins, 2005.

Citoyenneté et vie démocratique : ces deux thèmes davantage politiques sont revenus sur le devant de la scène avec l'essor d'Internet, que de nombreux mouvements sociaux utilisent maintenant pour assurer leur coordination et leur mobilisation (ex. les altermondialistes¹²⁴). *Communautaire* se doit donc d'investir ce créneau qui rassemble déjà de nombreux groupes d'intérêt dans le monde.

Côté financement, les difficultés par lesquelles *Communautaire* est passé ont laissé la place à une plus grande stabilité. L'organisme compte multiplier encore davantage ses sources de financement, par l'obtention de financements de base pour tous ses axes de travail, mais aussi grâce à son offre de services. Les campagnes de financement demeurent vitales. Cette démarche participe à une stabilisation du statut des employés membres de l'équipe de travail, permettant un meilleur partage des tâches lors de la planification des différents dossiers et projets¹²⁵. *Communautaire* compte également accroître sa visibilité dans les médias, afin de participer à une prise de conscience collective sur les enjeux de l'exclusion technologique.

4.3 Perspectives pour notre Groupe de recherche

Cette monographie constitue un premier document de base important pour la suite de notre recherche avec notre partenaire, le groupe *Communautaire*. Nous remercions à nouveau les membres de *Communautaire* qui, par leurs nombreux commentaires et leur contribution exceptionnelle à cette enquête, nous ont permis de rédiger cette monographie qui constitue, en quelque sorte, le premier récit d'une *mémoire collective* de l'histoire et de l'identité du groupe. Dans ce document, nous n'avons pas voulu couvrir l'ensemble des projets réalisés et documents produits par le groupe. Notre intention était avant tout d'offrir au lecteur une première vue d'ensemble de *Communautaire*, à travers une description de la mission, des aspirations et des activités de ce groupe que nous espérons la plus fidèle possible. Nous avons également proposé, au fil des pages, quelques éléments d'analyse permettant de saisir l'histoire et les conditions de développement de l'organisme. *Communautaire* apparaît être une organisation vouée à la fois à l'action, la réflexion et la revendication, et dont la mission est clairement liée au soutien des initiatives sociotechniques au sein des groupes communautaires québécois. Le réseautage technique constitue aussi un axe de travail important pour *Communautaire* : le contact direct avec les groupes par le biais des consultations et des partenariats concourt à ce que la diffusion des TIC reflète la nature et les objectifs de l'approche communautaire.

La prochaine étape de notre programme de recherche consistera à procéder, du point de vue de leur financement, à une revue systématique et exhaustive de tous les projets menés par *Communautaire* depuis 1996. Cette analyse nous permettra de produire un second rapport de recherche (prévu pour septembre 2005) décrivant les différents projets subventionnés en regard des programmes subventionnaires canadiens et québécois orientés vers la diffusion des TIC dans le milieu communautaire.

Ce second rapport permettra d'approfondir certains points soulevés dans cette monographie. Il constituera une base solide pour l'analyse de l'impact des politiques canadienne et québécoise sur l'action des groupes communautaires. Nous serons alors en mesure de savoir si ces politiques constituent réellement un levier pour l'innovation sociotechnique en milieu communautaire.

¹²⁴ George, Éric, L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : Vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde ? , École Normale Supérieure de Lyon / Université du Québec à Montréal, thèse soutenue en avril 2001

¹²⁵ *Communautaire*, Programme de travail 2003-2004, p. 16.

Suite à la production de ce second rapport, nous procéderons à une opération de validation-discussion de nos résultats directement avec les membres de *Communautique* et avec les porte-parole d'autres groupes communautaires oeuvrant dans le champ des TIC. Nous comptons utiliser la méthode de « l'intervention sociologique » définie par Alain Touraine (1978¹²⁶) pour mener notre démarche de recherche-action en coopération avec notre partenaire communautaire. Ce travail d'analyse devrait nous permettre de dégager les principaux enjeux et les conditions sociales d'une appropriation des technologies de l'information et de la communication par le milieu communautaire québécois.

¹²⁶ Touraine, Alain, *La voix et le regard*, Éd. du Seuil, 1978.

Bibliographie

Breton, Philippe. (1997). *L'utopie de la communication : le mythe du village planétaire*. Paris : La Découverte, 172 p.

Breton, Philippe. (2000). *Le culte de l'Internet – Une menace pour le lien social ?* Paris : La Découverte, 125 p.

Breton, Philippe, Proulx Serge. (2002). *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*. Paris et Montréal : La Découverte et Boréal, 400 p.

Castells, Manuel. (1996), *L'ère de l'information. Tome 1 : La société en réseau*, Paris, Fayard.

Charbonneau, Roger, Caron, Élisabeth. (2004). « Enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles au Québec ». *Communautaire- projet GI-TI*. [Consulté en mars 2005].

<<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/enquete2004/enquete2004.pdf>>.

Cisneros, Manuel, Favreau, Louis. (2000). « De la Puce communautaire à la Puce ressource informatique : une initiative dans le champ des nouvelles technologies », série *Pratiques économiques et sociales*, no 17, 102 p.

Communautaire, Rapports annuels de 1998 à 2004.

Communautaire. (1999). *Synthèse des activités réalisées de janvier 1997 à mars 1999*, p. 6.

Communautaire. « Statuts et règlements » (décembre 1999) et procès-verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 1999.

Communautaire. (2000). « L'action communautaire : un outil pour la démocratisation de l'inforoute », Mémoire présenté à la Consultation publique sur la proposition de politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, version bonifiée, 23 août 2000, [Consulté en mars 2005]. <<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/memsaca.html>>.

Communautaire. (2001). « Le monde communautaire et Internet: défis, obstacles et espoirs - Résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires ». [Consulté en décembre 2004].

<<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/enquete/rapport.html>>.

Communautaire. (2002). « Avant projet : vers une plateforme de l'Internet citoyen! ». [Consulté en janvier 2005].

<<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/Plateforme.html>>.

Communautaire. (2002). « Plateforme québécoise de l'Internet citoyen ». [Consulté février 2005]. <<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/Plateforme2.html>>.

Communautaire. (2002). « Projet Inforoute - Points d'accès – Initiation de la population : Dossier d'information ». [Consulté en décembre 2004].

<<http://www.communautaire.qc.ca/docomtiq/pointa/pointa.html>>.

Communautique. (2003). « Plan d'affaires », présenté à la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Nord.

Communautique. (2004). *Journée de réflexion sur les enjeux du projet de gouvernement en ligne pour les milieux communautaires et les populations défavorisées*, Montréal.

Communautique. (2005). « Journée de réflexion sur la démocratie en ligne », *La démocratie en ligne : les enjeux pour la population*, Montréal. [Consulté en mai 2005]. <<http://democratie.communautique.qc.ca/>>.

Desjardins, Céline. (2005). *Communautique d'hier à aujourd'hui : comment le communautaire a pris l'inforoute*, document interne.

Desjardins, Céline. (2004). *Recherche préliminaire pour la formation à l'inforoute citoyenne*, rapport de recherche préparé pour Communautique.

George, Éric. (2001). *L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : Vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde ?*, thèse, École Normale Supérieure de Lyon / Université du Québec à Montréal.

Hénaire, Geneviève (2001). « Dernière chance pour le programme VolNet : Un soutien au branchement des organismes sans but lucratif », Communiqué, 22 novembre 2001.

Institut canadien de l'éducation des adultes et La Puce communautaire. (1997). « Rapport de l'étude de besoins ». *Communautique*. [Consulté en décembre 2004]. <<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/rapport/rapport.html>>.

ICÉA. (1995). « Une nouvelle voie d'expression, de communication et d'apprentissage ». Mémoire préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel et présenté au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans le cadre de la première étape de la consultation sur l'autoroute de l'information. *Institut canadien d'éducation des adultes – ICÉA*. [Consulté en mars 2005]. <<http://www.communautique.qc.ca/docicea/exprsmem/exprsmem.html>>.

ICÉA, (1996). « Communautique : un projet de la Puce ressource informatique et de l'ICÉA », vol.1, no.1.

ICÉA. (1996). « L'Inforoute québécoise : un espace de création, de liberté et de partage ». Mémoire préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel et déposé à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'Inforoute québécoise. *Institut canadien d'éducation des adultes – ICÉA*. [Consulté en février 2005]. <<http://www.communautique.qc.ca/docicea/memoire/memoire.html>>.

ICÉA. (1998). « Rappel des positions de l'ICÉA sur les grands enjeux en formation continue », Premier séminaire d'une série de cinq sur « La formation continue et les nouvelles politiques de développement de la main-d'oeuvre et des collectivités régionales et locales », organisés par le Comité des politiques d'éducation des adultes, ICÉA. Séminaire tenu à l'UQÀM, le 23 janvier 1998. Compte rendu de Lina Trudel.

ICÉA. (2000). «Où mènent les TIC : Rêves ou réalité ?». Colloque organisé par l'ICÉA et 13 partenaires. (Montréal, 30 nov. - 1er déc. 2000), Actes du colloque disponibles sur la Bibliothèque virtuelle du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone : [Consulté en janvier 2006]. <http://bv.cdeacf.ca/documents/HTML/2004_12_0579.htm>.

ICÉA. (2004). « Bilan de ce qui a été fait en éducation des adultes et nouvelles technologies entre 1997 et 2003 », document interne.

ICÉA. (2003). Comité de travail « Nouvelles technologies et éducation des adultes », *L'éducation des adultes : pour construire une société de l'information démocratique*, Document déposé à l'assemblée générale de l'ICÉA, le 1^{er} octobre 2003. <<http://www.icea.qc.ca/publications/technologies/technologies.html>>.

ICÉA. (2002). Comité de travail *nouvelles technologies et éducation des adultes* : « L'éducation des adultes : pour construire une société de l'information démocratique », Positionnement de l'ICÉA sur le *Sommet mondial sur la société de l'information*, Genève du 10 au 12 décembre 2003. Document déposé à l'assemblée générale de l'ICÉA, le 1^{er} octobre 2003. Bibliothèque virtuelle du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone. [Consulté en janvier 2006]. <<http://www.icea.qc.ca/si/PositICEA-SMSI.htm>>.

Lévesque, B., Mendell, M. (1999). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche, *Cahiers du Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises, les syndicats et l'économie sociale (CRISES)*, Montréal, pp. 2-10.

Nadeau, Carole-Line. (1997). « Internet : se méfier ou se brancher ? », *Gazette des femmes*, vol. 18, no. 6, p. 36-37.

Paquette, Gilbert. (2002). *Modélisation des connaissances et des compétences. Un langage graphique pour concevoir et apprendre*. Québec : Presse de l'Université du Québec, 357 p.

Pelletier, Francine, Tousignant, Philippe. (1998). « Politique québécoise de l'autoroute de l'information », *Comm'Info*, numéro spécial, vol.1 no. 8, [Consulté en janvier 2005] <<http://www.communautique.qc.ca/kiosque/cominfo8.html>>.

Pelletier, Francine. (2000). « Le monde communautaire et Internet : des défis à relever... aux moyens d'y répondre », Colloque *Où mènent les TIC : Rêves ou réalité*, organisé par l'ICÉA et 13 partenaires, Montréal, 30 nov. - 1er déc. 2000.

Pelletier, Francine. (2002). « Communautique : quand le communautaire prend l'inforoute », Montréal, 4 p.

Proulx, Serge (dir.). (1989), La Puce communautaire : évaluation d'une expérience d'éducation populaire avec l'informatique. Résumé du rapport remis à la Direction du développement scientifique, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Gouvernement du Québec. Département des communications, Université du Québec à Montréal.

Proulx, Serge. (2004). *La révolution Internet en question*. Montréal : Québec-Amérique, 144 p.

Rheingold, Howard. (2000). *The Virtual Community. Homesteading on the Electronic Frontier*, Cambridge: MIT Press, first edition, 360 p.

Annexe

Membres actuels de Communautique

Les organismes et individus suivants sont membres de Communautique.

Organismes

[ACEF de Québec](#), Québec
[Actions Interculturelles de Développement et d'Éducation \(AIDE\)](#), Sherbrooke
[Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu \(ACHIM\)](#), Montréal
[Atena groupe conseil](#), Rimouski
[Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles](#), Montréal
[Centre communautaire Le Trait d'Union](#), Longueuil
[Centre communautaire Tyndale St-Georges](#), Montréal
[Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine \(CDEACF\)](#),
 Montréal
[Centre d'éducation populaire de la Petite-Bourgogne \(CEDA\)](#), Montréal
[Centre de formation populaire \(CFP\)](#), Montréal
[Centre de lecture et d'écriture \(CLE\)](#), Montréal
 Centre de loisirs Mgr Pigeon, Montréal
 Centre de services communautaires du Monastère, Montréal
[Centre des Médias alternatifs du Québec \(CMAQ\)](#), Montréal
[Centre St-Pierre](#), Montréal
[Communications et société](#), Montréal
 Coopérative des citoyens d'Olier, Montréal
 Corporation de développement communautaire (CDC) d'Amos
 Corporation de développement communautaire (CDC) de Longueuil
[Corporation de développement économique et communautaire \(CDEC\) Centre-Nord](#),
 Montréal
[Corporation de développement économique et communautaire \(CDEC\) de
 Gatineau](#)
[Corporation de développement économique et communautaire de Québec
 \(CDÉC\)](#), Québec
[Cybersolidaires](#), Montréal
[Économie communautaire de Francheville \(ÉCOF\)](#), Trois-Rivières
[Fédération Québécoise des centres communautaires de loisirs \(FQCCL\)](#), Montréal
 Fondation de transition, Montréal
[Front des femmes regroupées en options non-traditionnelles \(FRONT\)](#), Montréal
[Institut de coopération pour l'éducation des adultes \(ICÉA\)](#), Montréal
[Koumbit](#)
[L'Itinéraire](#), Montréal
[La Puce communautaire](#), Montréal
[ORCOOP coop. de travail en TI](#), Montréal
[Reboot Montréal](#), Montréal
[Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest \(RESO\)](#), Montréal
 Réseau des Centres Informatiques Communautaire de la Matawinie (RCICM), MRC de
 Matawinie
[Télé-Québec](#), Montréal

[W3Québec](#), Montréal
YMCA du Parc, Montréal

Individus

- Alain Ambrosi
- Denis Boudreau
- Stéphane Couture
- Jean-Claude Couture
- Jean-Marie D'Amour
- Francine Pelletier
- Serge Proulx
- Catherine Roy
- Kenneth Werbin

